INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE.

INTERNATIONAL INSTITUTE OF INTELLECTUAL CO-OPERATION.

OBJET. SUBJECT.

Office international des musées

—

Muséographie générale

—

Unification des catalogues de musées

Box 350

Dossier No. File No.

O.I.M. IV. 6

Date

Lettre / Letter — Enregistrement / Registration

Dossiers connexes
Other relevant papers

Transmis à Referred to	Date	Transmis à Referred to	Date	Transmis à Referred to	Date

9 XI. U.I.O.

9 XI. U.I.O.

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

Exemples

Peinture ~~[illegible]~~ signée

" anonyme

réplique
attribuée, Ecole, atelier, manière,
genre ~~etc~~ d'après copie etc

Dessins, aquarelles etc.

Sculpture antique.

" signée

Céramique

Meuble signé

" non "

~~Porcelaine~~

Céramique (signature
" ")

Tapisseries, tissus, velours

Meuble,

Armes

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

Médaille

Monnaie

Ivoire

Estampe

Bijoux
+ précieux
or, argent, platine etc

DIRECTION

Je ne pense pas qu'il faille répondre à la lettre du 27 juillet de M. HARNACK, qui est une réponse à notre circulaire du 12 janvier.

G-XXIII.47
(Copie A.III.42)

Der Vorsitzende
der Deutschen Kommission
für geistige Zusammenarbeit

Berlin C. 2, den 27. Juli 1929
Schloß, Portal 3

-2 AOUT 1929 - 019,034
Répondu le

Tgb. Nr. 162

An das

Jnstitut international de Coopération
intellectuelle, z.Hd. des Herrn Dir. Luchaire
Paris.

Sehrgeehrter Herr Direktor !

Auf das Schreiben vom 12. Januar d.J. - G.XXIII.47- beehre ich mich ergebenst mitzuteilen, daß auf Grund einer Tagung im Jnstitut des Musées in Paris über die Vereinheitlichung der Kataloge verhandelt worden ist. Jn dem neuen Katalog der Berliner Gemälde-Galerie, der sich in Vorbereitung befindet, wird den auf der Tagung geäußerten Wünschen auf Vereinheitlichung der Museums-Kataloge Rechnung getragen werden.

Da die Berliner Kataloge mehr oder weniger auch für die Aufstellung in anderen deutschen Ländern maßgebend sind, wird in Kürze allgemein dem vorgetragenen Wunsche nach Möglichkeit in Deutschland Rechnung getragen.

Mit vorzüglichster Hochachtung bin ich
Jhr sehr ergebener

v. Harnack

Harnack
C. N. allemande C.I.
Unification des catalogues.

8334 c aa

G/XXIII/47 15764
RD/RA - 12-4-29

13 AVR 1929

Index A :

1) Monsieur de REYNOLD
2) Président de la Commission suisse
de Coopération Intellectuelle
72, Rue de Greyerz
BERNE

3) unification de catalogues

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre lettre du 25 mars dernier et les réponses du Musée d'Histoire de Bâle et du Musée des Beaux Arts de la ville de Soleure à notre enquête sur l'unification des catalogues.

Je vous en remercie vivement et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Directeur.

RD

Commission
Nationale Polonaise
de Coopération Intellectuelle

Siège:
Bureau de L'Institut Mianowski
Palais Staszic, Varsovie

(Copie A-III.5)

G.XXIII 47

Varsovie, le 6/IV 1929

No.165/29

11 AVRIL 1929 - 016.012
Reproduit

Monsieur le Directeur,

Nous avons l'honneur de vous transmettre ci-joint la réponse sur l'enquête relative à un projet d'unification de catalogues de musées, qui nous a été adressée de la part de Mr.le Dr.M.Morelowski, le Directeur de Collections d'art d'Etat au château de Wawel à Cracovie.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma haute considération

Le Président
Lutostański
/prof.K.Lutostański/

Monsieur le Directeur
de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle

Paris.

Indexo A:
C.N. polonaise C.I.
Lutostanski
Unification de catalogues
Morelowski

ad N° 100/a/29

A l'Office international des Musées de l'Institut de Coopération intellectuelle.

Accusant réception de l'Annexe A.-C.-L.3. 1929 que je viens de recevoir par l'intermédiaire de Monsieur le Professeur Lutostański, Président de la Commission polonaise de l'Institut, j'ai l'honneur de joindre ci-dessous ma réponse au questions No. 1-5 que je lis dans le-dit Annexe.

1/ . Première question:

Je trouve qu'il est possible et désirable d'adopter dans tous les musées, trois types de catalogues: a/ catalogues - guides, b/ catalogues - sommaires, c/catalogues scientifiques.

2/ . Deuxieme question:

Les catalogues "a"/ devraient etre rédigés pour le grand public, celui qui est le moins préparé à savoir goûter les oeuvres d'art. Il en résulte qu'il devraient être très succints et très à bon marché.- Ils devraient remplacer l'explication à haute voix et par suite non pas énumérer les objets d'art d'après les numéros des différentes sections de la collection dont il s'agit, mais qu'ils devraient décrire les objets d'art dans l'ordre des salles. Il faudrait insister uniquement sur les objets les plus importants en expliquant en quoi consiste leur valeur artistique, historique etc. sans craindre d'implanter dans les ésprits des notions rudimentaires concernant l'histoire de l'art, les écoles et les noms des artistes les plus importants à l'aide de leurs oeuvres exposées.Si je me suis permis d'émettre mon opinion sur les catalogues "a", c'est que je prévois une plus grande divergence sur ce point-la. J'omets au contraire des remarques sur les types "b"/ et "c", supposant que leur unification ne présente pas de difficultés.-

Ma spécialité étant l'histoire de l'art

de la tapisserie, je me permets de remarquer que les auteurs des catalogues disposant, en fait de tapisseries,- il y a encore peu de temps, d'une littérature scientifique de beaucoup moins riche que celle d'autres domaines de l'art, l'on constate dans maintes notices sur ces tissus, des notions trop insuffisantes. Il est temps de les remplacer par des définitions et remarques beaucoup plus précises. Les travaux récents des: Guiffrey, Destrée. Mme. Marthe Crick-Kuntziger,- des: Baldass, M. Friedlaender, B. Kurth, H. Schmitz,- des: Wahrburg, Goebel, Tormo-Monzo, Sanchez-Canton et de beaucoup d'autres facilitent grandement cette tache. Il s'agirait avant tout de ne pas omettre l'indication de l'auteur ou des auteurs du carton pour la tapisserie donnée, de ne pas se borner à l'indication des maîtres-tapissiers ou de leurs ateliers, mais de joindre la reproduction des marques de tapissiers surtout de celles qui ne sont pas encore déchiffrées, - et d'indiquer non seulement les dimensions des tissus mais aussi la qualité et la quantité des fils entre-croisés dans un décimetre carré. J'appuie sur ce point, vu que l'étude des tapisseries n'a pas seulement le mérite d'élucider l'histoire de cet art spécial et si splendide, mais qu'elle jette et qu'elle jettera encore un flot de lumière imprévu sur l'histoire de la peinture en général. Sans l'étude très approfondie des maîtres-cartonniers et surtout des ceux du XVe et du XVIe siècle, l'histoire de la peinture, surtout en France et aux Pays-Bas restera très incomplète. Il vient d'être prouvé que beaucoup des meilleurs peintres de ces époques ont créés leurs compositions les plus imposantes non pas dans la peinture à l'huile mais dans leurs cartons faits, pour la tapisserie, et que ce domaine de leur activité restait jusqu'à présent obscure. Les grandes collections de tapisseries de Madrid, de Vienne etc. ainsi que la magni-

fique serie de 136 tapisseries bruxelloises du XVI siècle au château de Wawel à Cracovie /Pologne/ en sont des preuves éclatantes.- x/

Les travaux récents nous permettent de reconnaître dans ces tissus-monstres des oeuvres inconnus, incontestables et inoubliables de l'école de Roger de la Patre ou bien de Barend van Orley, de P. Koeck van Aelst, de Michel Coxyen etc; d'y retrouver la main des artistes jadis célèbres et oubliés jusqu'à faire croire /erronément/ qu'on a perdu à jamais les traces et exemples de leur activité; - d'apercevoir des filiations et influences réciproques entre la peinture à l'huile, la miniature et la tapisserie,- de mieux comprendre l'évolution du paysage et de la peinture décorative dans l'art flamand du XVI et du XVII siècles. Les réproductions des tapisseries moins connues et moins accessibles contribueraient aussi beaucoup au progrès dans ce domaine. Il serait aussi désirable de citer à la fin de la notice la littérature de l'objet s'il y en a.-

Il va sans dire que toutes ces remarques concernent surtout le chapitre " tapisseries " des catalogues " c" /scientifiques/. Les catalogues "b" devraient contenir uniquement des notions succintes en fait: 1/ des maîtres cartonniers 2/ des maîtres-tapissiers, 3/ de la qualité des fils et 4/ des dimensions. Les catalogues "a" /guides/ devraient renfermer uniquement des notions concernant les points 1/ et 2/ cités plus haut mais ils devraient par contre expliquer en quoi consiste l'art de la tapisserie, en appuyant surtout sur le côté technique.

3/..Troisième question.

Avant de répondre à cette question, il

x/. A consulter: "Les tapisseries bruxelloises du château de Wawel" Cracovie 1929, de l auteur des lignes. (M. Chorelowski)
2/. "Der Krakauer Schwanritter-Teppich und sein Verhältniss zu den französischen [illegible] des XV Jh." /Du même auteur/: "Jahrbuch der Zentral-Kommission für Denkmalpflege" Vienne 1912/13

3) B. Kurth „Die Bildwirkerei v. Tournai" Jahrbuch der Sammlungen d. A. Kaiserhauses Vienne 1917.-

me paraît utile de demander si l'enquête préparatoire n'est pas déjà arrivée à des résultats rudimentaires qui faciliteraient l'élaboration d'une réponse précise en permettant d'omettre des questions non discutables.

4/. Quatrième question.

L'établissement d'une notice-type me semble possible dans les cas prévus ici. La réalisation n'en étant cependant pas facile, je trouverais utile, de fixer deux genres de notices-types: l'un plus court, l'autre plus détaillé, à choisir selon les possibilités locales, surtout pécuniaires. /Frais d'éditions etc./

L'utilisation de certaines indications, abréviations ou signes conventionnels me semble être de grande importance. Elle est pleinement possible. La rédaction en devrait etre faite en français. /p.ex., h.-hauteur, - s. - siècle/.

5/. Cinquième question.

L'unification me semble très utile quand il s'agit du texte, - je ne la trouve-pas du tout nécessaire quand il s'agit des formats et de la typographie. Vu que je parle ici des musées d'objets d'art, j'y verrais le danger de la „standartisation "trop radicalement introduite dans un domaine de la science qui, étant consacré aux beaux arts, doit d'autant plus respecter la liberté et l'individualité. Ce genre d'unification d'une utilité en tout cas secondaire sinon très discutable, tuerait l'application de la règle universelle: "in unitate varietas in varietate unitas", qui est celle de la nature et de notre vie entière.

Il n'en résulterait, - de ce genre d'unification, - que quelque chose de bien ennuyeux. Le format et la typographie ne sont pas uniquement des questions qui intéressent le bibliothécaire au sens strict du mot. Ce sont en même temps des questions d'art graphique bien

graves et compliquées. "Tous les genres sont bons sauf le genre "ennuyeux" a dit Voltaire. Soyons voltériens sur ce point là et laissons à chaque pays toute la liberté de resoudre ces problemes d'après les possibilités, les traditions locales et les idées individuelles de chaque pays et de chaque éditeur éclairé.

L'unification dans ce domaine-là ne tarderait pas à étouffer l'initiative des artistes du livre. Il en est un peu autrement s'il s'agit de l'unification des illustrations. Il va sans dire qu'il faudrait éviter des dessins et de se servir autant que possible des reproductions des photographies.

J'autorise l'Office de publier ces remarques en entier s'il bon luisemble ou plutôt d'en publier une partie plus intéressante /p.ex., celle qui concerne les catalogues des tapisseries et la question 5e./

Vu qu'un étranger a bien de difficultés à franchir quand il s'agit d'exprimer ses opinions en français, - je prie l'Office et la Rédaction du "Mouseion" de bien vouloir corriger (le français de) ce texte, dans le cas si ces remarques seraient trouvées dignes d'être (en partie) imprimées.

Veuillez agréer Messieurs les Membres de l'Office l'assurance de mes sentiments les plus distingués

le Dr Marian Morelowski

le Dr. Marian Morelowski
Custode des collections d'Etat au château
anc. royal de Cracovie / Pologne / .

à Cracovie
le 25 mars
1929.

Commission suisse
de
Coopération intellectuelle

(Ver A II. 11.)

Berne, le 25 mars 1929
Rue de Greyerz 72.

28 MARS 1929 - 015.764
Répondu le 12/4/29

Monsieur,

Me référant à votre lettre G/XXIII/47, du 12 janvier dernier, concernant l'unification des catalogues de musées, et en complément de mes lignes du 7 de ce mois, j'ai l'honneur de vous remettre ci-joint, pour votre information, copie des réponses que je viens de recevoir du Musée d'Histoire de Bâle et du Musée des Beaux-Arts de la ville de Soleure. Aucune de ces réponses n'est destinée à la publication.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Président de la Commission suisse :

Reynold

2 Annexes

Monsieur R. DUPIERREUX,
Chef de la Section des
relations artistiques,
Institut international de
coopération intellectuelle,
2, rue de Montpensier,
PARIS (1).

de Reynold
C. N. Suisse C. I.
Unification des catalogues.

HISTORISCHES
MUSEUM
BASEL

Bâle, le 6 mars 1929.

Monsieur le professeur G. de Reynold
président de la commission suisse de Coopération intellectuelle,
BERNE

Répondu le

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous remercier de votre lettre du 31 janvier 1929 et de son annexe qui nous ont paru mériter le plus grand intérêt. Diverses raisons nous amènent cependant à donner à notre réponse une forme différente de celle prévue par le questionnaire de l'Office des Musées. Le changement de direction survenu à notre musée et une série de transformations importantes qui en résultent rendent pour nous la question des catalogues plus compliquée et plus difficile qu'ailleurs. Le travail de catalogisation, interrompu pendant plusieurs années est à reprendre sur des bases nouvelles. Dans cette phase de préparation nous ne nous sentons guère à même d'exprimer des opinions sur les points proposés par le questionnaire- ces opinions devant se baser principalement sur l'expérience-, mais l'attitude qui semble nous convenir serait plutôt celle qui consisterait à observer attentivement ce qui se fait actuellement tout autour de nous. Nous suivrons donc avec le plus grand intérêt les travaux de l'Office des Musées et sommes tout disposés à nous laisser inspirer par les résultats de l'enquête tout en nous réservant naturellement une entière liberté d'action.

Vous comprendrez donc que les circonstances ne nous permettent pas, à notre grand regret, de vous donner une réponse d'une utilité directe. Il est évident également que cette lettre ne saurait être publiée. C'est en vous priant de bien vouloir nous tenir au courant des travaux de la Commission suisse que nous vous prions, Monsieur, de bien vouloir agréer, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le Conservateur

Dr. F. Gysin,
Conservateur-adjoint.

MUSEUM DER STADT SOLOTHURN

Kunst-Commission

Solothurn, den 10 Mars 1929.

Monsieur le professeur d e R e y n o l d, Président de la
Commission suisse de coopération intellectuelle.
B e r n e .

Monsieur le Président,

Nous avons bien reçu votre circulaire relative à l'unification des catalogues de musées d'art. D'après les questions posées sur la différente nature de ces catalogues, qu'il nous soit permis de répondre que la solution de l'unification des catalogues trouvera bien des difficultés dans les différents pays. Nous croyons néanmoins qu'on arrivera à l'établissement de plusieurs notices-types acceptables pour tous les musées d'une même catégorie, suivant les notes contenues en la pos: 4 de votre circulaire. La rédaction d'un catalogue dépend, d'une part, de la richesse des oeuvres d'art que contient le musée et, d'autre part, du caractère du public en général qui fréquente le musée, qui dépend alors du pays ou de la ville où se trouve une institution pareille.

Suivant les données qu'on envisage pour la rédaction d'un catalogue, l'unification ne pourra se trouver, d'après notre avis, uniquement que dans l'indication des notices générales, afin de faciliter les recherches des collections d'art par des visiteurs de langue différente. Ce ne sera que de cette manière qu'on obtiendra pour les catalogues jusqu'à un certain point une universalité compréhensible.

Comme notre société des musées suisses a momentanément sur son programme de travail l'étude de la même question, il ne nous paraît pas opportun de répondre en détail à votre circulaire. En recevant en temps utile le résultat des délibérations de notre société sur cette affaire complexe, vous serez mieux renseigné que si vous n'entendez que l'opinion d'un seul conservateur. Veuillez donc vous contenter de quelques idées générales que nous croyons utiles de vous avoir exposées.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération très distinguée.

Le conservateur du musée des B.A. de la ville de Soleure:

E. SCHLATTER.

J. XXIII. 47.

N O T E

sur le projet d'unification des Catalogues

-:-:-:-:-:-:-:-:-

Dès le mois de Janvier 1927, le premier Comité d'experts réuni pour étudier le programme d'activité de l'Office International des Musées, avait inscrit à son ordre du jour la question de l'unification des catalogues. On trouvera à ce sujet, dans le compte-rendu des séances tenues par cette Commission, des résolutions tendant à l'adoption de trois types de catalogues: un catalogue-guide, un catalogue sommaire et un catalogue scientifique.

L'Office international des musées, désireux de documenter davantage le problème ainsi posé, s'est adressé à un certain nombre de conservateurs de musées, et particulièrement à des conservateurs de collections de peinture. Les réponses qu'il a reçues à cet égard montrent que la question intéresse la majorité des conservateurs de musées et mérite à cet égard d'être étudiée de très près.

Il convient, avant de l'examiner plus minutieusement, de la délimiter strictement.

Les grands musées possèdent tous des catalogues , et, en général, les trois types de catalogues ainsi envisagés. Ce n'est par conséquent pas aux grands musées qu'on s'adresse en premier lieu, mais plutôt aux musées d'importance moindre, qui ne possèdent que des catalogues imparfaits.

Les imperfections auxquelles nous venons de faire allusion sont de divers ordres. Les unes sont relatives à la publication elle-même, c'est-à-dire au format, à la typographie et à l'illustration. Les autres sont relatives à la rédaction du catalogue, qui varie souvent de musée en musée, et qui par conséquent risque de décevoir ou de troubler le visiteur ou l'étudiant. Il y aurait par conséquent lieu d'examiner la possibilité de recommander un plan uniforme pour les musées en général, mais plus spécialement pour les petits musées.

La question ainsi délimitée en ce qui concerne l'importance

-:-:-:-:-:-:-:-:-

des musées doit l'être également en ce qui concerne les spécialités des collections publiques envisagées. Il est certain que ce serait faire une oeuvre vaine que d'essayer d'établir un type uniforme de catalogue pour des musées de sculpture ancienne et de sculpture moderne, des musées de peinture, des musées d'art décoratif ou des musées d'art populaire. Chacun de ces musées doit avoir son type de catalogue particulier, mais il est désirable que ce type de catalogue se retrouve d'une façon à peu près identique quelque soit le pays dans lequel on se trouve.

Ces explications sommaires ayant été données, nous pouvons examiner de plus près les réponses qui sont parvenues au cours de la première enquête menée par l'Office international des musées.

Voici par ordre alphabétique des pays, le nombre de réponses qui nous sont parvenues:

Nous nous sommes efforcés de résumer les points sur lesquels un accord à peu près unanime a été réalisé.

Cet accord n'est vraiment éloquent qu'en ce qui concerne les collections de peinture. Nous avons étendu en ces temps derniers notre enquête aux collections de sculpture ancienne, moderne, d'art appliqué et d'art populaire, mais les réponses ne nous sont pas encore parvenues en nombre suffisant pour que les résultats de cette enquête puissent être présentés à la Commission d'experts aujourd'hui réunie.

Votre Commission pourrait, par conséquent, envisager la rédaction de recommandations destinées d'abord aux petits musées.

Les petits musées présentent rarement la spécialisation que l'on trouve dans les grands musées, et il serait innoportun de leur demander d'adopter les trois types de catalogues qui ont été préconisés par la première réunion d'experts de l'Office international des musées. Un catalogue doit suffire à cet égard, dans lequel on trouverait peut-être des éléments un peu plus détaillés que ceux qui sont prévus pour les catalogues-guides des grands musées. Le catalogue des petits musées ou des musées d'importance moyenne devrait tenir le milieu entre le catalogue-guide et le catalogue scientifique, bref, réaliser ce qui a été prévu pour ce qui concerne les catalogues sommaires.

Le petit musée présente cette seconde particularité de n'être pas un musée spécialisé. Il est rare qu'un petit musée soit uniquement consacré à la peinture, mais il comprend des éléments divers au point de vue des objets d'art, et même il lui arrive d'être un musée dans lequel sont juxtaposés des objets relevant du musée scientifique du musée historique et du musée d'art proprement dit.

Par conséquent, il serait difficile d'adopter le classement alphabétique, puisque ce classement ne correspond pas à la qualité des objets présentés, certains objets de sculpture voisinant avec

certains tableaux ne permettraient pas le classement alphabétique, puisqu'on en ignore la plupart du temps l'auteur. Il enserait de même pour les objets provenant de fouilles archéologiques et les pièces préhistoriques qui constituent souvent l'essentiel des petits musées.

Le classement qui devrait être recommandé pour les petits musées et celui qui devrait être adopté par conséquent pour les catalogues est un classement par ordre de salle. Nous nous trouvons donc en présence ici du catalogue topographique et non pas du catalogue alphabétique.

Mais le catalogue sommaire ne doit pas être seulement étudié pour ce qui regarde les petits musées, au point de vue de sa rédaction il doit l'être aussi au point de vue de sa présentation. Il y aurait lieu de recommander que tous les musées de province adoptent un format de poche in-quarto et qu'ils aient soin de reproduire en aussi grand nombre que possible les pièces intéressantes du musée pour permettre aux visiteurs de trouver rapidement l'oeuvre citée. Une photographie tient parfaitement lieu de description. Si le guide était imprimé sur papier couché, ce qui semble souvent désirable, on pourrait habiller certaines pages de texte au moyen de deux ou trois reproductions de petit format. S'il n'en était pas ainsi, on pourrait conseiller de placer la suite des illustrations en tête du volume ce qui aurait pour avantage d'intéresser dès l'abord le visiteur à l'examen des oeuvres conservées.

On pourrait conseiller également que chacun des catalogues fût précédé d'une brève notice historique indiquant l'origine du musée, les diverses acquisitions grâce auxquelles il s'est enrichi et, donnant, au sujet de son organisation administrative, de ses dépôts, de ses annexes (photographies, moulages etc), de même que des catalogues qui ont été publiés, des indications précises.

Le catalogue devrait comporter également pour les oeuvres qui permettent ce classement, un index alphabétique.

Le catalogue des petits musées ainsi conçu étant assez semblable au catalogue sommaire dont il est question plus loin, nous renvoyons aux indications que nous donnons à ce sujet pour la partie technique de la rédaction des fiches. Il serait possible et utile de rédiger une recommandation aux petits musées qui comprendrait, d'une manière extrêmement précise et nette les indications qui viennent d'être données, celles que l'on trouvera plus loin, et d'une façon générale, toutes les suggestions qui pourraient être retenues par la réunion d'experts.

Les brèves indications que nous venons de donner nous permettent d'aborder à présent la seconde partie de notre étude qui concerne moins les petits musées proprement dits que des musées de plus grande importance pour lesquels, ainsi que nous l'avons examiné et ainsi que la première réunion d'experts, celle de 1927 l'avait suggéré, il serait désirable que fussent rédigés des catalogues-guides, des catalogues sommaires et des catalogues scientifiques.

Le catalogue-guide doit être aussi sommaire et aussi indicatif que possible et à cet égard, doit comprendre tous les éléments nécessaires à orienter un visiteur et à l'éclairer au cours d'une promenade dans les collections, qui ne durerait même qu'un temps très limité. Par conséquent, ce catalogue doit être envisagé salle par salle et doit comprendre sucessivement tous les objets qui sont réunis dans chacune des salles, avec une indication, p; ex. au moyen d'une astérisque, pour les oeuvres les plus remarquables. La description du contenu doit être faite en commençant par la droite de la salle.

Il ne parait pas utile de donner dans ce catalogue-guide d'indications très précises au sujet de l'historique du musée ou de son organisation administrative.

Passons maintenant au catalogue sommaire. Celui-ci devrait comprendre une notice historique sur le musée (notamment: origine

des collections, acquisitions principales successives) une liste des catalogues antérieurs et la date de leur apparition.

2° une notice sur l'organisation administrative du musée et sur ses annexes (bibliothèques, moulages, photographies, publications etc.) ou ses divers départements.

3° la liste des oeuvres classées par ordre alphabétique.

Les recommandations suivantes doivent être observées pour la rédaction des notices :

a) nom de l'auteur, dans l'orthographe originel en gros caractère suivi du prénom. - adopter le nom sous lequel l'auteur est le plus connu: prénom, nom populaire ou sobriquet, en ayant soin de faire suivre entre parenthèse le ou les noms moins connus.

b) brêve biographie: nationalité, date de naissance et de mort, écoles et ateliers dans lesquels l'artiste s'est formé, dates principales de l'activité de l'artiste.

c) notices relatives à l'oeuvre: Titre - brêves indications:

1 - historique sur le sujet, s'il y a lieu.

2 - techniques sur la nature du tableau p.e. demi figure... sur la matière, sur les dimensions.

3 - historiques sur le tableau lui-même : possesseurs successifs, attributions.

d) un index groupant les artistes d'apèrs les régions, p.e. écoles italiennes, vénitiennes: Antonello da Messina, Giovanni Bellini. etc. et un petit index donnant les noms d'auteurs par ordre alphabétique, avec tous les renvois nécessaires pour les noms, prénoms, noms populaires et sobriquets.

Passons maintenant à l'examen des catalogues scientifiques. Ce p roblème ne peut naturellement être abordé qu'avec la plus extrême prudence. Les catalogues scientifiques sont rédigés dans chaque

Commission suisse
de
Coopération intellectuelle

Berne, le 7 mars 1929.
Rue de Greyerz 72.

10 MARS 1929 - 015.218
Répondu le

Monsieur,

Votre lettre No. G/XXXXX/47 14.293, du 27 du mois dernier, m'est bien parvenue et je vous en remercie.

Je ne verrais, quant à moi, aucun inconvénient à ce que les réponses que je vous ai transmises portassent le nom de leur auteur.

La réponse du Musée national suisse émane de son Directeur, M. le prof. Dr. Hans Lehmann; celle du Musée des Beaux-Arts de la Chaux de Fonds, de son Conservateur, M. G. Péquegnat; celle de la Oeffentliche Kunstsammlung, à Bâle, de son Conservateur, M. prof. Dr Otto Fischer; celle du Musée d'Art et d'Histoire de Genève, de son Directeur M. W. Deonna.

Ci-joint, une nouvelle réponse; je viens de la recevoir de M.C. de Mandach, Conservateur du Musée des Beaux-Arts de Berne.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Le président de la Commission suisse:

Reynold

1 annexe.

Monsieur R. Dupierreux,
Chef de la Section des Relations artistiques
Institut international de Coopération intellectuelle.

Paris.

Commission
Nationale Polonaise
de Coopération Intellectuelle

Siège:
Bureau de L'Institut Mianowski
Palais Staszic, Varsovie

Varsovie, le 4 mars 1929

N. 70/29

G. XXIII. 47.
Kopie A. III. 5

8 MARS 1929 - 015,207
Répondu le

Monsieur le Directeur,

La Commission Nationale Polonaise se conformant aux indications faites dans votre lettre du 12 janvier 1929 au sujet de l'enquête relative à un projet d'unification de catalogues de musées a l'honneur de vous transmettre la réponse, qui nous a été adressée de la part de Mr.le Dr.A.Lauterbach,le directeur de Collections d'art d'Etat.

Nous sommes bien désolés de ne pas être à temps avec la date de la conférence consultative d'experts,pour que notre réponse soit soumise à ladite conférence,néanmoins nous nous permettons d'espérer qu'elle vous pourra être utile.

Nous tenons à vous informer en même temps qu'en poursuivant l'enquête nous nous sommes adressés encore à Mr.le Dr.Mariane Morelowski,le Conservateur du Musée de Wawel,et après avoir reçu sa réponse nous ne tarderons pas à vous la transmettre.

Veuillez agréer,Monsieur le Directeur, l'expression de ma haute considération

Le Président
/prof.K.Lutostański/

Monsieur Jules Luchaire
Directeur de l'Institut International de Coopération Intellectuelle

Indexé A :
Lutostanski
C.N. polonaise
Unification des catalogues

6621-C
aa

27 FEV 1929

G/XXIII/47 14293 (une copie est classée A.III.11)
RD/RA - 22-2-29

Monsieur de REYNOLD
Président de la Commission suisse
de Coopération Intellectuelle
72, Rue de Greyerz
BERNE

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre lettre du 16 février et les intéressantes réponses des musées suisses à notre enquête sur l'unification des catalogues que vous y avez jointes. Ces réponses seront publiées dans le prochain numéro de MOUSEION.

Je vous serais reconnaissant de me faire savoir si je puis accompagner ces réponses de la signature de leurs auteurs et dans ce cas de me donner toutes les indications utiles dans ce sens, les noms et les titres de ceux-ci. Si vous voyez quelques objections à cette présentation, nous nous contenterons de donner comme indication de source les musées qui ont pris la responsabilité de ces réponses.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Chef de la Section des Relations
Artistiques
(R. DUPIERREUX)

RD

Index
C. N. Suisse C. I.
Reynold
Unification des Catalogues

Commission suisse
de
Coopération intellectuelle

Berne, le 16 février 1929.

G. XXIII. 47
F A. III. 61
(copie)

A l'Institut international de coppération intellectuelle.

Paris.

13 FEV 1929 011.696
Répondu le 22/2/29

Monsieur le Directeur,

Par lettre No G XXIII. 47, du 12 janvier dernier, vous m'avez demandé de consulter les musées suisses sur l'opportunité d'unifier les catalogues de Musées.

Vous voudrez bien trouver ci-joint copie des réponses que je viens de recevoir du Musée national suisse, ainsi que du Musée des Beaux Arts de Bâle, du Musée d'Art et d'Histoire de Genève et du Musée des Beaux-Arts de la Chaux de Fonds.

J'attends encore l'avis des Musées d'Aarau, Berne, Soleure, Zurich et Winterthur.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

Le président de la Commission suisse.

Reynold

Index A :
Reynold
unification des cata

4 annexes.

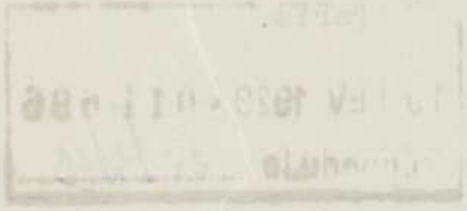

ČESKOSLOVENSKÉ ÚSTŘEDÍ
PRO MEZINÁRODNÍ SPOLUPRÁCI DUŠEVNÍ
PŘI ČESKÉ AKADEMII VĚD A UMĚNÍ,
PRAHA, NÁRODNÍ MUSEUM.

COMMISSION TCHÉCOSLOVAQUE
DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE A L'ACADÉMIE
TCHÈQUE DES SCIENCES ET DES ARTS
PRAGUE, NÁRODNÍ MUSEUM.

G. 77 III. 47
(copie A III. 9)

Č. j. 25. 1929.

Prague, le 17. Février 1929.

19 FEV 1929 ~ 014,666
Répondu le

Monsieur le Directeur,

Je regrette infinement que la Commission tchécoslovaque de Coopération intellectuelle n'a pas pus à cause des empêchements d'ordre technique vous faire parvenir avant le 8. Février les matériaux relatifs au projet d'unification des catalogues des musées. J'espère pourtant, que les matériaux mentionnés, qu'on vous fera parvenir le plus tôt possible, pourront servir les travaux qui vont suivre certainement la conférence consultative d'experts du 8. Février.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma haute considération.

Jirbatý

Le président

1 copie A. III. 9

Indexé A :
C. N. tchécoslovaque
Jirbaty
unification des catalogues

ORSZÁGOS MAGYAR SZÉPMŰVÉSZETI MUZEUM

(MUSÉE DES BEAUX ARTS)

(VI., ARÉNA-ÚT 41.)

MAGYAR TÖRTÉNELMI KÉPCSARNOK
(V., AKADÉMIA-UTCA 2.)

IGAZGATÓSÁG

HOPP FERENC KELETÁZSIAI MŰVÉSZETI MUZEUM
(VI., ANDRÁSSY-ÚT 103.)

G. XXIII.47

Budapest, le 9. Février 1929

18 FEV 1929 • 014,560
Répondue

Monsieur le Directeur,

Veuillez m'excuser pour l'envoi tardif de ma reponse, au questionnaire concernant les trois Types des catalogues. Vous la trouverez ci-inclu. Dans le cas où Vous jujeriez utile de publier ma repone, je vous prierais de bien vouloir m'envoyer les épreuves à corriger, étant obligé de travailler trop à la hâte.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma très haute considération,

Alexis Petrovics

Petrovics
Musée des Beaux Arts, Budapest
Initiales d. couleurs

Commission suisse
de
Coopération intellectuelle

Berne, le 31 janvier 1929.
72 rue de Greyerz.

G. XIII. 47
copie A. III. 11

2

-2 FEV 1929 - 014293
Répondu le.....

Monsieur le Directeur,

Nous avons eu l'honneur de recevoir votre lettre No G.XIII.47 du 12 de ce mois, concernant l'unification des catalogues de musées.

C'est bien volontiers que notre Commission se chargera de la consultation des musées suisses.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre considération très distinguée.

Le président de la Commission suisse:

Reynold

Index A :
C.d'I. suisse
Reynold
Unification des catalogues.

Monsieur Julien Luchaire

Directeur de l'Institut international de coopération intellectuelle.
2 rue Montpensier Paris I.

THE AMERICAN ASSOCIATION OF MUSEUMS

HEADQUARTERS AT THE SMITHSONIAN INSTITUTION

WASHINGTON, D. C.

G. XXIII. 47

DIRECTOR
LAURENCE VAIL COLEMAN

9 FEV. 1929
Reproduit

January 30, 1929

M. Julien Luchaire,
International Institute of Intellectual Cooperation,
2, Rue de Montpensier, Palais-Royal,
Paris, France

Ref. G-XXIII-47

My dear M. Luchaire:

Dr. Thompson, of the American National Committee, has sent me your letter to him of January 12, ~~asking~~ and has asked that I reply direct to you. The subject is that of standardization of museum catalogues.

I have followed with interest the efforts which the International Office of Museums has made in this direction in past, and, realizing that the Office was communicating ~~directly~~ with American museums, I have purposely not ventured a communication. Now, however, may I offer the following general comments?

1. The first group of catalogues which you propose to standardize is that of general guides. In this country the general guide is ordinarily written by the curator of education or the person in charge of educational work. It is, therefore, a reflection of the museum's educational viewpoint. Now, our methods of educational work are in a stage of flux due to the fact that many of our museums are experimenting, scrapping old educational methods, discovering ~~developing~~ principles, and elaborating new methods. It would, therefore, be extremely unfortunate to interfere with this natural process of growth in the interest of uniformity. In due course it may be that there will be general agreement on fundamentals, and when that time comes, it would undoubtedly be advisable to promote the application of principles that are recognized as sound.

2. Your second category of publications is that of abridged catalogues. Now, the abridged catalogue is distinctly a European creation. If I understand clearly, it is an orderly list of ~~the~~ more important objects, and is intended for the use of the public. Such lists scarcely exist among us and tend to disappear completely. We are putting our faith in the general guide for the public and the complete catalogue for the specialist. I do not see, therefore, that our museums would have much to offer in this connection.

3. Your third catagory is that of the scientific catalogue. This is an instrument which is highly developed by our museums as a record for the use of staff, students, and investigators. It takes the form of an ~~acquisition~~ accession record (usually bound), a catalogue (usually in loose-leaf form or on

Indexé A.
Colemans
Am. Ass. of Museums
Thompson
Unification des catalogues

cards), and index (on cards), and certain auxiliary records such as those of loan or disposal. All of these would seem to be embraced by the idea which your words "complete catalogue" express. None of these records are ever, or ever should be, published. They are working records, growing continually, and of technical interest only. Our museums have already agreed upon the principles which these records should observe, and you will find them set forth in Chapter 21 of our "Manual for Small Museums" of which the International Office of Museums has a copy. Beyond offering examples of the above-mentioned records, our museums could scarcely be of much assistance in this phase of the inquiry.

I trust that you will be assured of our entire sympathy with the sort of thing you are doing, though I believe that our museums need to agree upon financial and statistical methods more than upon cataloguing methods.

Please accept my very best respects.

Sincerely yours,

Laurence Vail Coleman,

Director

LVC:b

N O T E

sur le projet d'unification des Catalogues de musées.

-:-:-:-:-:-:-:-:-

Dès le mois de Janvier 1927, le premier Comité d'experts réuni pour étudier le programme d'activité de l'Office International des Musées, avait inscrit à son ordre du jour la question de l'unification des catalogues. On trouvera à ce sujet, dans le compte-rendu des séances tenues par cette Commission, des résolutions tendant à l'adoption de trois types de catalogues: un catalogue-guide, un catalogue sommaire et un catalogue scientifique.

L'Office international des musées, désireux de documenter davantage le problème ainsi posé, s'est adressé à un certain nombre de conservateurs de musées, et particulièrement à des conservateurs de collections de peinture. Les réponses qu'il a reçues à cet égard montrent que la question intéresse la majorité des conservateurs de musées et mérite à cet égard d'être étudiée de très près.

Il convient, avant de l'examiner plus minutieusement, de la délimiter strictement.

Les grands musées possèdent tous des catalogues , et, en général, les trois types de catalogues ainsi envisagés. Ce n'est donc ~~par conséquent~~ pas aux grands musées qu'on s'adresse en premier lieu, mais plutôt aux musées d'importance moindre, qui ne possèdent que des catalogues imparfaits.

Les imperfections auxquelles nous venons de faire allusion sont de divers ordres. Les unes sont relatives à la publication elle-même, c'est-à-dire au format, à la typographie et à l'illustration. Les autres sont relatives à la rédaction du catalogue, qui varie souvent de musée en musée, et qui, par conséquent, risque de décevoir, ou de troubler le visiteur ou l'étudiant. Il y aurait ~~par conséquent~~ lieu d'examiner la possibilité de recommander un plan uniforme pour les musées en général, mais plus spécialement pour les petits musées.

La question ainsi délimitée en ce qui concerne l'importance

des musées doit l'être également en ce qui concerne les spécialités des collections publiques envisagées. Il est certain que ce serait faire une oeuvre vaine que d'essayer d'établir un type uniforme de catalogue pour des musées de sculpture ancienne et de sculpture moderne, des musées de peinture, des musées d'art décoratif ou des musées d'art populaire. Chacun de ces musées doit avoir son type de catalogue particulier, mais il est désirable que ce type de catalogue se retrouve d'une façon à peu près identique quelque soit le pays dans lequel on se trouve.

Ces explications sommaires ayant été données, nous pouvons examiner de plus près les réponses qui sont parvenues au cours de la première enquête menée par l'Office international des musées.

Voici par ordre alphabétique des pays, le nombre de réponses qui nous sont parvenues:

Allemagne	6 réponses
Autriche	3 "
Belgique	1 "
Etats-Unis	2 "
France	9 "
Grande-Bretagne	5 "
Italie	3 "
Pays-Bas	1 "
Pologne	1 "
Suède	1 "
Suisse	1 "

Les principales suggestions qui nous ont été faites se rapportent presque exclusivement à l'unification des catalogues des grandes collections de peinture. Nous croyons opportun d'en donner ici le résumé.

Le Professeur RAULI, Directeur de la Kunstalle de Hambourg après avoir noté les différences qui existent entre des Musées de diverses spécialités conseille l'unification pour certains genres de collections et borne son examen du problème aux galeries de tableaux Il souligne la difficulté de traiter la question des couleurs en proposant de ne mentionner celles-ci que lorsqu'elles sont très vives et demande que soit faite une désignation précise des restaurations et des surcharges dont certains tableaux ont été l'objet.

M. ELLMUTH MEYER a fait de longues recherches sur les différentes méthodes concernant la rédaction des catalogues des musées de peinture. Il indique comme désirable la constitution par le personnel de chaque musée d'un catalogue sur fiches où l'on pourra prendre tous les renseignements utiles. M. ELLMUTH MEYER commente d'une façon très détaillée les différents procédés de classement. Il souhaite l'adoption de certaines abréviations comme, par exemple, MSTR pour maître et l'emploi des lettres O et S (objectif et subjectif) dans la description des tableaux. Ces abréviations pourraient être adoptées dans tous les pays.

Le Professeur HERMANN, Directeur du Kunsthistorisches Museum de Vienne, fait remarquer que des méthodes uniformes ne sauraient être appliquées à toutes les collections si l'on veut

Allemagne	6 réponses
Autriche	3 "
Belgique	1 "
Etats-Unis	2 "
France	6 "
Grande-Bretagne	3 "
Italie	3 "
Pays-Bas	1 "
Pologne	1 "
Suède	1 "
Suisse	1 "

Les principales suggestions qui nous ont été faites se rapportent presque exclusivement à l'unification des catalogues des grandes collections de peinture. Nous croyons opportun d'en donner ici le résumé.

Le Professeur RAULI, Directeur de la Kunstalle de Hambourg après avoir noté les différences qui existent entre des Musées de diverses spécialités conseille l'unification pour certains genres de collections et borne son examen du problème aux galeries de tableaux. Il souligne la difficulté de traiter la question des couleurs en proposant de ne mentionner celles-ci que lorsqu'elles sont très vives et demande que soit faite une désignation précise des restaurations et des surcharges dont certains tableaux ont été l'objet.

M. ELLMUTH MEYER a fait de longues recherches sur les différentes méthodes concernant la rédaction des catalogues des musées de peinture. Il indique comme désirable la constitution par le personnel de chaque musée d'un catalogue sur fiches où l'on pourra prendre tous les renseignements utiles. M. ELLMUTH MEYER commente d'une façon très détaillée les différents procédés de classement. Il souhaite l'adoption de certaines abréviations comme, par exemple, MSTR pour maître et l'emploi des lettres O et S (objectif et subjectif) dans la description des tableaux. Ces abréviations pourraient être adoptées dans tous les pays.

Le Professeur [illegible], Directeur du Kunsthistorisches Museum de Vienne, fait remarquer que des méthodes uniformes ne sauraient être appliquées à toutes les collections si l'on veut

mettre en lumière le caractère particulier de chacune d'entre elles.

M. VAN PUYVELDE, Directeur du Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique à Bruxelles est du même avis. Il estime que pour "standardiser" les différents catalogues, il y aurait lieu de déterminer certaines formules de conception et de rédaction bien qu'il ne serait pas toujours possible aux rédacteurs de se maintenir rigoureusement dans ces limites.

M. HAUTECOEUR, expert de l'Office International des Musées et Directeur Général des Beaux-Arts au Ministère de l'Instruction Publique d'Egypte, nous apporte des vues constructives qui s'accordent sur plusieurs points avec celles de MM. PAULI et ELLMUTH MEYER. Il limite ses suggestions aux collections de peinture en conseillant l'impression des noms d'artistes dans leur orthographe originelle. M. HAUTECOEUR insiste, d'autre part, sur la nécessité d'illustrer abondamment tous les catalogues et verse à nos dossiers une fiche de désignation et de description d'une oeuvre d'Ambrogio da Prêdis : a) pour un catalogue-sommaire; b) pour un catalogue-scientifique.

M. HENRI VERNE, Directeur des Musées Nationaux et de l'Ecole du Louvre se rencontre avec MM. POTTIER, Conservateur honoraire des Musées Nationaux de France et ETIENNE MICHON, Conservateur des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, sur l'opportunité de rejeter le système alphabétique dans le classement des collections d'art antique où il arrive très souvent que les noms des auteurs ne sont pas connus.

M. MARQUET de VASSELOT, Conservateur du Département des objets d'art du Musée du Louvre et du Musée de Cluny, conseille principalement une unification des méthodes pour la rédaction des catalogues scientifiques et rappelle que l'unification des catalogues de Musées, qui fait l'objet de cette enquête, est depuis longtemps à l'étude. Il en a déjà été question au premier Congrès d'histoire de l'art, tenu à Vienne en 1873.

M. THUREAU-DANGIN, Conservateur du Département des antiquités orientales au Musée du Louvre insiste à la fois sur l'intérêt d'une unification et sur la variété indispensable des méthodes de classement.

Sir F.G. KENYON, Directeur du "British Museum" et M.ERIC MACLAGAN, Directeur "du Victoria and Albert Museum" de Londres, pensent comme M. POWEL MINNIGERODE, Directeur de "The Corcoran Gallery of Art" à Washington, que la standardisation des catalogues de musées n'est ni pratique ni désirable.

M. GEORGES HILL, Conservateur des Sceaux et Médailles au British Museum, apporte des précisions sur la façon dont doivent être conçus les catalogues relatifs aux collections de numismatique et indique des méthodes de classement pour les oeuvres romaines, médiévales, musulmanes, hindoues et chinoises.

M. ETTORE MODIGLIANI, Directeur de la Pinacothèque Bréra à Milan, propose, d'accord en cela avec le Professeur ALFRED STIX, Directeur de la collection de dessins de l'Albertina et avec M. ELLMUTH MEYER, l'établissement d'un fichier général dans chaque musée, ~~ce qui permettrait d'établir un répertoire international de la propriété artistique.~~

En ce qui concerne l'unification proprement dite, M. MODIGLIANI ~~ne cache pas un léger scepticisme, mais~~ trouve préférable de laisser à l'initiative privée des diverses directions de Musées une liberté qui est étroitement liée à leurs traditions.

~~Pour les collections d'art antique et d'objets d'art, le Directeur de la "Brera" ne conçoit pas un catalogue rédigé autrement que suivant l'ordre alphabétique.~~

M. FOGOLARI, Super-intendant des collections d'art médiéval et d'art moderne du Palais Ducal de Venise approuve entièrement l'initiative prise par l'Office des Musées.

M. ANTONIO MINTO, Super-intendant des antiquités d'Etrurie rappelle que les guides des collections ~~d'art~~ d'État sont ~~soumis~~ rédigés, en Italie aux modèles adoptés par "la Commission d'art pour les publications d'après les

de l'Etat".

M. le Dr.HOLWERDA, Directeur du Rijksmuseum de Leyde, reconnaît la nécessité de distinguer entre les diverses collections, par exemple celle de faire apparaître chaque civilisation comme un ensemble dans un Musée d'antiquités; mais lorsqu'il s'agit de civilisation possédant un art d'une importance exceptionnelle, il y aurait lieu d'exposer à part les objets d'une grande valeur artistique.

Le Dr. FELIX KOPERA, Directeur du Musée National de Cracovie, se rencontre sur plusieurs points avec M. HOLWERDA et pense qu'il conviendrait, pour les catalogues-scientifiques d'un Musée de publier des volumes séparés, consacrés aux diverses catégories d'oeuvres d'art.

Le Dr. GUSTAF UPMARK, Directeur du Nordiska Museet de Stockholm, nous apporte des éclaircissements sur les catalogues de musées d'ethnographie et d'art populaire. M. UPMARK fait remarquer qu'un Musée d'art populaire s'attache moins au groupement d'après les noms des ouvriers d'art qu'à l'arrangement des collections d'après les périodes chronologiques, sans, bien entendu, que soient exclus, les points de vues géographiques et sociaux qui peuvent être réalisés parallèlement. M. UPMARK attire notre attention sur l'utilité d'illustrer un catalogue de ce genre d'un grand nombre d'images afin de compléter et même de remplacer les descriptions. Il exprime en terminant le voeu de voir se constituer un répertoire des différents musées, dans lequel tous les catalogues et aussi les autres publications se rapportant au Musées devraient être spécifiés.

La plupart des personnalités consultées ont émis le voeu que deux sortes d'unification soient mises à l'étude pour les futurs catalogues des collections de peinture : 1°- celle du format des catalogues-guides (format de poche); 2°- celle de la rédaction

Nous nous sommes efforcés de résumer les points sur lesquels un accord à peu près unanime a été réalisé.

Cet accord n'est vraiment éloquent que pour ce qui concerne les collections de peinture. Nous avons étendu ces temps derniers notre enquête aux collections de sculpture ancienne, de sculpture moderne, d'art appliqué et d'art populaire; mais les réponses ne nous sont pas encore parvenues en nombre suffisant pour que les résultats de cette dernière consultation puissent être présentés à la Commission d'experts aujourd'hui réunie.

Votre Commission pourrait, envisager la rédaction de recommandations destinées d'abord aux petits musées.

Les petits musées présentent rarement la spécialisation que l'on trouve dans les grands musées, et il serait inopportun de leur demander d'adopter les trois types de catalogues qui ont été proposés lors de la première réunion d'experts de l'Office international des musées. Un seul catalogue doit suffire à cet égard, dans lequel on trouverait peut-être des éléments un peu plus détaillés que ceux prévus pour les catalogues-guides des grands musées. Le catalogue des petits musées ou des musées d'importance moyenne devrait tenir le milieu entre le catalogue-guide et le catalogue-scientifique, bref, réaliser ce qui a été prévu pour les catalogues-sommaires.

Le petit musée présente cette seconde particularité de n'être pas un musée spécialisé. Il est rare qu'un petit musée soit uniquement consacré à la peinture; il comprend généralement des éléments divers au point de vue des objets d'art, et même il lui arrive d'être un musée dans lequel sont juxtaposés des objets relevant du musée scientifique du musée historique et du musée d'art proprement dit.

Par conséquent, il serait difficile d'adopter le classement alphabétique, qui ne correspond pas à la qualité des objets présentés, certains objets de sculpture dont on ignore les auteurs voisinant avec

(8)

certains tableaux ne permettraient pas ce classement, ~~alphabétique, puisqu'on en ignore la plupart du temps l'auteur~~. Il en serait de même pour les objets provenant de fouilles archéologiques et les pièces préhistoriques qui constituent souvent l'essentiel des petits musées.

Le classement qui devrait être recommandé pour les petits musées et celui qui devrait être adopté par conséquent pour les catalogues est un classement par ordre de salle. Nous nous trouvons donc ici en présence du catalogue topographique et non pas du catalogue alphabétique.

Mais le catalogue-sommaire des petits musées ne doit pas être seulement étudié ~~pour ce qui regarde les petits musées~~ au point de vue de sa rédaction il doit l'être aussi au point de vue de sa présentation. Il y aurait lieu de recommander que tous les musées de province adoptent un format de poche in-quarto et qu'ils aient soin de reproduire en aussi grand nombre que possible les pièces intéressantes du musée, pour permettre aux visiteurs de trouver rapidement l'oeuvre citée. Une photographie tient parfaitement lieu de description. Si le guide était imprimé sur papier couché, ce qui semble souvent désirable, on pourrait habiller certaines pages de texte au moyen de deux ou trois reproductions de petit format. S'il n'en était pas ainsi, on pourrait conseiller de placer la suite des illustrations en tête du volume ce qui aurait pour avantage d'intéresser dès l'abord le visiteur à l'examen des oeuvres conservées. Le poids légers du volume est à recommander.

On pourrait conseiller également comme utile que chacun des catalogues fût précédé d'une brève notice historique indiquant l'origine du musée, les diverses acquisitions grâce auxquelles il s'est enrichi et, donnant, des indications précises sur son organisation administrative, ses dépôts, ses annexes (photographies, moulages etc), ~~de même que~~ ainsi que sur les catalogues qui ont été publiés précédemment. ~~des indications précises;~~

Le catalogue devrait comporter également pour les oeuvres qui permettent ce classement, un index alphabétique.

Le catalogue des petits musées ainsi conçu étant ~~aussi~~ semblable au catalogue-sommaire dont il est question plus loin, nous renvoyons aux indications que nous donnons à ce sujet pour la partie technique de la rédaction des fiches. [Bref, il] serait possible et utile de rédiger une recommandation aux petits musées, ~~qui~~ laquelle comprendrait, d'une manière extrêmement précise et nette les indications qui viennent d'être données, celles que l'on trouvera plus loin, et d'une façon générale, toutes les suggestions qui pourraient être retenues par la réunion d'experts.

Les brèves indications que nous venons de donner nous permettent d'aborder ~~à présent~~ la seconde partie de notre étude, qui concerne moins les petits musées proprement dits que des musées de plus grande importance pour lesquels, ainsi que nous l'avons examiné et ainsi que la première réunion d'experts, celle de 1927, l'avait suggéré, il serait désirable que fussent rédigés des catalogues-guides, des catalogues sommaires et des catalogues scientifiques.

Le catalogue-guide (de ces musées) doit être aussi sommaire et aussi indicatif que possible. ~~et à cet égard~~, il doit comprendre tous les éléments nécessaires à orienter un visiteur et à l'éclairer au cours d'une promenade (rapide) dans le musée. ~~les collections, qui ne durerait même qu'un temps très limité.~~ Par conséquent, (aussi bien,) ce catalogue doit être envisagé salle par salle et doit comprendre sucessivement tous les objets qui sont réunis dans chacune des salles, avec une indication, (p; ex. au moyen d'une astérisque,) pour des oeuvres les plus remarquables. La description du contenu doit être faite en commençant par la ~~droite~~ droite de la salle.

Il ne parait pas utile de donner dans ce catalogue-guide d'indications très précises au sujet de l'historique du musée ou de son organisation administrative.

Passons maintenant au catalogue-sommaire. Celui-ci devrait comprendre: 1° une notice historique sur le musée (notamment: origine

des collections, acquisitions principales successives), une liste des catalogues antérieurs et la date de leur apparition.

2° une notice sur l'organisation administrative du musée et sur ses annexes (bibliothèques, moulages, photographies, publications etc.) ou ses divers départements.

3° la liste des oeuvres classées par ordre alphabétique.

Les recommandations suivantes doivent être observées pour la rédaction des notices :

a) nom de l'auteur, dans l'orthographe originel en gros caractère suivi du prénom. - adopter le nom sous lequel l'auteur est le plus connu: prénom, nom populaire ou sobriquet, en ayant soin de faire suivre entre parenthèse le ou les noms moins connus.

b) brêve biographie: nationalité, date de naissance et de mort, écoles et ateliers dans lesquels l'artiste s'est formé, dates principales de l'activité de l'artiste.

c) notices relatives à l'oeuvre: Titre - brêves indications: La gauche et la droite sont celles du spectateur. Toutefois il serait préférable d'éviter l'emploi de ces deux mots autant que possible

1° - historique sur le sujet, s'il y a lieu.

2 - Renseignements techniques sur la nature du tableau p.ex. demi figure... sur la matière, sur les dimensions, sur la conservation.

3 - Renseignements historiques sur le tableau lui-même : possesseurs successifs, attributions.

d) un index groupant les artistes d'après les régions, p.e. écoles italiennes, vénitiennes: Antonello da Messina, Giovanni Bellini. etc. et un petit index donnant les noms d'auteurs par ordre alphabétique, avec tous les renvois nécessaires pour les noms, prénoms, noms populaires et sobriquets.

Passons maintenant à l'examen des catalogues-scientifiques. Ce problème ne peut naturellement être abordé qu'avec la plus extrême prudence. Les catalogues-scientifiques sont rédigés dans chaque

(11)

musée par d'éminents spécialistes à qui il ~~appartient~~ convient naturellement de laisser toute la responsabilité de la rédaction des catalogues, suivant les caractères particuliers de chacune des collections dont ils ont la charge. Nous ne pourrons, par conséquent, que donner ~~suggérer~~ quelques indications, suivant les résultats de l'enquête que nous avons poursuivie jusqu'à ce jour, ~~quelques indications~~. On a estimé qu'il était ~~souhaitable~~ désirable que les points suivants fussent retenus pour l'établissement ~~dans chaque~~ des catalogues scientifiques.

Le catalogue-sommaire peut être considéré comme un point de départ. Le catalogue-scientifique n'est en réalité qu'un catalogue-sommaire dans lequel interviennent des éléments d'appréciation plus détaillés et plus abondants.

Enumérons les diverses parties du catalogue scientifique-type prévu par quelques unes des personnalités que nous avons consultées.

A - Préface.

b - historique de la collection.

c - classement par ordre alphabétique.

d - établissement d'une fiche-type. Cette fiche pourrait s'inspirer de quelques uns des exemples qui nous ~~ét~~ ont été donnés, notamment par le musée du Prado et par M.HAUTEMOEUR, dans la réponse qu'il a fait à notre questionnaire, et par M.ELLMUTH-MEYER, (voir à ce sujet le dernier numéro de Mouseion).

Les notices devraient comprendre notamment: une description de l'oeuvre qui soit suffisante pour rendre possible une analyse ~~de l'oeuvre~~ du tableau. On a été d'avis qu'il était préférable d'éviter de mentionner les couleurs, sauf dans certains cas, lorsqu'elles sont très vives. La mention devrait comprendre lorsque, bien entendu, le tableau est signé, un fac-similé de la signature. ~~Il~~ Mais il faudrait éviter de la reproduire plusieurs fois lorsqu'elle ne présente aucune différence. Il serait utile de donner des indications sur les matières (bois, et, pour la toile, nombre de fils par cm2.) sur la provenance, sur les restaurations, sur les surcharges. On ferait, le cas échéant, mention des Maîtres qui ont été chargés des retouches.

12

e - La question des formats est très importante. Il serait utile que les musées des divers pays adoptent des volumes de dimensions identiques. Les dimensions de 18 cent. sur 12 semblent être les plus pratiques.

f - on conseille généralement de remplacer l'ancienne description détaillée par de nombreuses reproductions photographiques, notamment par des microphotographies qui reproduiraient des détails intéressants et caractéristiques de certains tableaux, ce qui permettrait une vérification et une identification à ceux qui désirerait s'y appliquer. Dans le cas où la nature du papier ne permettrait pas de publier les reproductions sur la même page que le texte, elles pourraient former un volume de planches séparées, de la même dimension que le catalogue proprement dit. Une question particulière se pose à propos des oeuvres d'auteurs inconnus. Celles-ci peuvent être classées sous les quatre rubriques suivantes:

1° les anonymes, 2° les semi-anonymes, 3° les monogrammistes, 4° les tableaux d'école (oeuvres qui ne sont pas dûes à un maître déterminé, mais auxquelles il a collaboré d'une façon quelconque).

Les semi-anonymes pourraient être classés sous la désignation MSTR, abréviation du mot maître qui est aussi généralement compréhensible que le terme Anonymus.

g - Le problème des abréviations dans les catalogues des musées de peinture doit être examiné de très près et serait susceptible d'un accord international d'une utilité toute particulière; on pourrait par exemple choisir certaines abréviations se rapportant à chaque objet, comme, lorsque l'indication donnée est de caractère objectif, la lettre O, - de caractère subjectif, la lettre S. Un titre suivi d'un O, signifie que ce titre a été donné à l'oeuvre par l'artiste lui-même, un titre suivi d'un S, serait donné s'il doit être uniquement considéré comme une désignation postérieure à l'auteur. Le O, quand il s'agit des dimensions se rapporterait

13

aux dimensions exactes de la peinture, le S serait relatif seulement aux dimensions de la surface visible à l'intérieur du cadre; le O, en ce qui concerne les couleurs, signifierait que l'on se trouve indiscutablement en présence de la couleur originelle, le S signifierait que l'on se trouve en présence d'une couleur qui a peut-être changé et qui n'est pas nécessairement celle que le peintre a posé sur la toile. Les indications ci-dessus ont été suggérées par M.ELLMOUTH-MEYER, dans l'étude qu'il a publiée dans le dernier numéro de Mouseion.

Dans les catalogues, les éléments caractéristiques d'un tableau devraient être désignés par des lettres capitales déterminées, que l'on pourrait adopter dans tous les pays. On pourrait conseiller comme utiles à l'usage international les abréviations suivantes:

C (color) coloré
D (dia) diapositif
E (Ex) coupe
P (photo) Photographie et planche négatif
Q (Quadrum) cadre.

~~S (illustr.) reproduction~~
~~T (carte postale illustrée)~~
M (macro) agrandissement

O (origin) grandeur originale

D'une façon générale, les abréviations, pour être comprises dans les divers pays devraient être composées à l'aide de lettres latines

Le catalogue devrait comprendre ~~xinni~~ enfin : une liste alphabétique des artistes, si le classement général est établi par écoles- 2° une liste des artistes par écoles, si le classement a été fait, ainsi que nous le conseillons par ordre alphabétique 3° une liste alphabétique du lieu d'origine des tableaux ou même des lieux qui abritèrent précédemment les oeuvres conservées dans les musées.

× × ×

Les suggestions que l'on trouve ci-dessus et qui ne doivent être considérées que comme les points de départ d'une discussion ne concernent, ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut que les catalogues de peinture. Il est vraisemblable qu'elles pourraient être appliquées aux catalogues de musées de sculpture moderne

14

dans lesquels les mêmes caractéristiques peuvent se retrouver, sauf, naturellement, en ce qui concerne la description, qui doit être adaptée aux objets auxquels elle se rapporte.

En ce qui concerne les musées d'art décoratif et d'art populaire, l'enquête poursuivie par l'Office international des musées à la suite de la réunion de son bureau, le 29 novembre dernier, est trop peu avancée pour que nous puissions proposer à la Commission d'experts de prendre dès à présent certaines résolutions.

Mais il est certain que si une Commission comme la vôtre pouvait définir d'une façon précise des recommandations qui seraient adressées à tous les conservateurs de petits musées, ne fût-ce que pour la peinture et la sculpture, elle aurait rendu un service considérable au monde de la conservation en général et aux amateurs d'art en particulier.

A. Gauffin

Je trouve que les trois types de catalogues nommés par vous (catalogues-guides, catalogues sommaires, catalogues scientifiques) correspondent bien aux besoins des différentes catégories de visiteurs.

Quant aux autres questions que vous avez bien voulu m'adresser - voici mon avis.

Question 1. Oui.

2 et 3 - En réponse à ces deux question je vous envoie ici notre dernier catalogue "Collection de peintures du Musée National". Je ne crois pas possible ou pratique de chercher à trouver ou un plusieurs notices-types pour tous les musées de la même catégorie, les types déjà existant dans les musées différents étant les résultats du besoin et de la capacité (au point de vue économique et scientifique) de chaque musée.

Il me parait que toutes les indications (abbréviations ou signes conventionels) désirables se trouvent déjà dans les catalogues rédigés par des experts. Les abbréviations sont nommées dans chaque catalogue et sont déjà à peu près les mêmes pour les pays différents. Je ne vois pas bien quels signes conventionnels il faudrait encore leur ajouter.

Il serait très utile si l'on pouvait s'unir pour l'adoption du système métrique pour les mesures.

Question 5. Quant au format du catalogue, je ne trouve pas une unification nécessaire. Il est désirable que le catalogue puisse entrer dans une poche ordinaire.

A. Gauffin

Je trouve que les trois types de catalogues nommés par vous (catalogues-guides, catalogues sommaires, catalogues scientifiques) correspondent bien aux besoins des différentes catégories de visiteurs.

Quant aux autres questions que vous avez bien voulu m'adresser - voici mon avis.

Question 1. Oui.

2 et 3 - En réponse à ces deux question je vous envoie ici notre dernier catalogue "Collection de peintures du Musée National". Je ne crois pas possible ou pratique de chercher à trouver ou un plusieurs notices-types pour tous les musées de la même catégorie, les types déjà existant dans les musées différents étant les résultats du besoin et de la capacité (au point de vue économique et scientifique) de chaque musée.

Il me parait que toutes les indications (abbréviations ou signes conventionels) désirables se trouvent déjà dans les catalogues rédigés par des experts. Les abbréviations sont nommées dans chaque catalogue et sont déjà à peu près les mêmes pour les pays différents. Je ne vois pas bien quels signes conventionnels il faudrait encore leur ajouter.

Il serait très utile si l'on pouvait s'unir pour l'adoption du système métrique pour les mesures.

Question 5. Quant au format du catalogue, je ne trouve pas une unification nécessaire. Il est désirable que le catalogue puisse entrer dans une poche ordinaire.

Jules de VEGH

Le Musée hongrois des arts décoratifs tâche, comme de raison, de fournir à ses visiteurs ainsi qu'aux chercheurs spécialistes autant de renseignements que possible sur les collections. Ces renseignements explicatifs sont donnés: I - par les inscriptions jointes aux objets exposés et appliquées aux vitrines et aux murs des salles; II. par divers catalogues; III. par des publications spéciales. J'omets les conférences et les "Fuhrung" explications par les employés du musée d'un intérêt purement local.

I. Les inscriptions sont rédigées en hongrois, mais autant que possible les traductions en langues étrangères(allemandes et françaises) y sont ajoutées. Trop d'inscriptions seraient encombrantes.

II. Le musée hongrois des Arts décoratifs a édité plusieurs catalogues. Le petit catalogue-guide correspond à peu près au type envisagé par les experts à l'usage des touristes. Il suit le système chronologique et des différentes techniques: (céramiques, tissus, meubles, etc.) des collections, procédant salle par salle, énumérant les objets les plus importants et donnant quelques notes générales historiques et techniques sur l'art décoratif. Le catalogue est accompagné de quelques planches et coûte si peu qu'il est accessible aux visiteurs les plus modestes.

Je classerais sous la catégorie des catalogues-sommaires l'édition in-4° de notre catalogue général, illustré de 80 planches. Le texte un peu plus détaillé, suit le même ordre que le précédent. Il existe de ce catalogue une édition allemande. Il est assez populaire et les étrangers l'achètent volontiers.

Les catalogues illustrés des expositions du Musée - expositions de tapis, de broderies, d'orfèvrerie, de livres, de montres, de porcelaines, etc..(expositions souvent bornées aux collections du Musée) se rapprochent déjà du type de catalogues-scientifiques en ce qu'ils fournissent des renseignements aussi complets que possible sur une branche spéciale de l'art appliqué comme il est représenté au Musée, voire même dans le pays entier. Ces catalogues scientifiques spéciaux, très recherchés par les experts sont souvent la source la plus authentique

de la documentation scientifique.

Il est a souhaiter que les musées d'art appliqué publient le plus grand nombre possible de ces catalogues scientifiques ou publications spéciales, car c'est bien par ce moyen-là que les connaissances se propagent le mieux.

Pour les pays comme la Hongrie, où la langue nationale est inconnue des visiteurs étrangers, la question se complique par la traduction des publications en langues étrangères. D'abord, quelle langue faut-il adopter pour les traductions.? Evidemment celle parlée par la plupart des étrangers qui viennent visiter le pays; ou bien la langue du pays avec lequel les relations scientifiques et artistiques les plus fréquentes sont entretenues. Aussi l'édition en langues étrangères des publications du musée est plus ou moins qne question de finances. Dans les conditions précaires de nos musées, il est bien difficile d'éditer des publications qui ne se vendent pas.

Quant à la méthode des catalogues scientifiques je crois que leur texte ne devrait pas dépasser les limites du strict nécessaire, c'est-à-dire les indications les plus concises sur le matériel, la technique, la provenance (auteur, marque) les dimensions, bibliographie, couleurs, etc.. des objets décrits. De bonnes illustrations remplacent avantageusement toute description. Plus un catalogue est compendieux, plus il est maniable. D'ailleurs il n'existe pas de catalogue aussi complet qu'un rechercheur y trouverait tout ce qui l'intéresse. Le travail énorme et les frais considérables qui résulteraient de la rédaction des catalogues scientifiques universels ne seraient pas en proportion avec l'utilité de telles publications et les quelques dates dont un spécialiste pourrait avoir besoin se perdraient dans le maquis des détails dont personne ne voudrait se servir. Les renseignements précis qui importent aux savants spécialistes pourront se trouver dans les inventaires manuscrits des musées qui sont toujours à la disposition des rechercheurs.

III. C'est par les publications spéciales en forme de livre ou dans les revues que la connaissance des objets conservés dans les

collections des musées est le mieux propagée. Si quelqu'un veut se renseigner sur l'ivoire, les tapis, l'orfèvrerie, il n'a qu'à feuilleter l'un ou l'autre des "standard-work" sur ces sujets pour se rendre compte quel objet important de ce genre se trouve dans n'importe quel musée du monde. Les catalogues des musées sont souvent moins accessibles et certainement plus difficiles à étudier que les ouvrages spéciaux. S'il s'agit d'un objet inconnu aux savants, il le restera toujours, perdu dans les ténèbres d'un catalogue scientifique trop complet tandis qu'un article bien écrit dans une revue répandue pourra le rendre célèbre.

L'unification des catalogues des musées, à mon avis, est irréalisable. Je ne vois pas de nécessité à les unifier, ni les moyens par lesquels on pourrait arriver à ce but contestable. Comme vous dites dans votre questionnaire, beaucoup de musées - je dirais même tous les musées importants - possèdent des catalogues bien rédigés qu'il serait difficile et même impossible de modifier selon un modèle uniforme. Les catalogues sont basés sur le système des inventaires établi depuis trop longtemps pour pouvoir être changé sans beaucoup d'inconvénients et un excès de travaux auxquels le personnel des musées ne suffirait pas. En outre le résultat serait encore douteux, car ces travaux scientifiques ne pourraient être accomplis que par des rédacteurs plus ou moins érudits, avec des frais plus ou moins grands, de sorte que l'unité ne serait jamais complète et le catalogue restera toujours ce qu'il doit nécessairement être par la diversité des pays, des musées, du but spécial de leur collection: un ouvrage individuel, conforme non pas à un modèle uniforme, mais au caractère spécial de la collection qu'il décrit. Les anciennes collections assemblées au courant des siècles passés sont naturellement tout autrement organisées que celles de l'Amérique par exemple. Le Nordiska Museet et les collections du Vatican n'ont rien en commun qui justifierait l'unification de leurs catalogues. Cette unification ne servirait qu'à obscurcir au lieu de souligner la diversité des collections.

~~[illegible]~~

Mais chaque employé du musée connait (ou devrait connaître) la méthode courante de décrire un objet, de donner les dates importantes, les abréviations ou signes conventionnels, de sorte que les catalogues des pays civilisés ne diffèrent, quant à leur méthode scientifique, que par des nuances rendues inévitables par le caractère de la collection décrite. Ces différences n'entravent nullement les recherches scientifiques; il serait donc inutile de vouloir les éliminer . Que le catalogue soit rédigé par ordre chronologique ou alphabétique, importe peu, pourvu qu'il soit bien rédigé.

R. A. MILLIKAN
Chairman
VERNON KELLOGG
Secretary
JAMES H. BREASTED
STEPHEN P. DUGGAN
RAYMOND FOSDICK
VIRGINIA C. GILDERSLEEVE
GEORGE E. HALE
CHARLES H. HASKINS
C. R. MANN
WESLEY C. MITCHELL
HENRY S. PRITCHETT
HERBERT PUTNAM
ELIHU ROOT
L. S. ROWE
LORADO TAFT

J. DAVID THOMPSON
Executive Secretary

AMERICAN NATIONAL COMMITTEE
ON
INTERNATIONAL INTELLECTUAL COOPERATION

2101 B STREET, WASHINGTON, D. C.

January 25, 1929.

4 FEV 1929 : 014.346
Reponduis

To the Director,
International Institute of
Intellectual Cooperation,
Paris.

G.XXIII.47

Dear Sir:

I sent a copy of your communication, C. L. 3, 1929, to Mr. Laurence Vail Coleman, Director of the American Association of Museums, and have asked him to reply on our behalf direct to the Institute regarding the matter of the proposed standardization of Museum catalogues. The American National Committee would not wish to undertake an independent investigation on the subject when there is a competent agency like the American Association of Museums already in the field. We should accept Mr. Coleman's reply as our own. As very little time has been allowed, namely, until February 8, it is not likely that any extended inquiry in a large country like this could bring results in this short period.

Very truly yours,

J. David Thompson

J. David Thompson,
Executive Secretary.

JDT/jm

Index A :
Thompson
Unificación de catalogos

MUSÉE HONGROIS DES ARTS DÉCORATIFS

IX., ÜLLŐI-UT 33—37.
TELEPH. József 5—97.

BUDAPEST, le 25 janvier 1929

28 JANV 1929 ~ 014,137
Répondu le

Monsieur le Directeur,

L'Académie hongroise des sciences vient de me communiquer le questionnaire de l'Institut International de Collaboration Intellectuelle, Section des Relations Artistiques /RD. GM/ No G xxIII. 47 / relatif à l unification des catalogues des musées. Jai l'honneur de répondre aux questions en ce qui suit.

Le Musée hongrois des arts décoratifs tâche, comme de raison, de fournir à ses visiteurs ainsi qu'aux chercheurs spécialistes autant de renseignements que possible sur les collections. Ces renseignements explicatifs sont données : I. par les inscriptions jointes aux objets exposés et appliquées aux vitrines et aux mures des salles; II. par divers catalogues: III. par des publications spéciales. / J'omets les conférences et les "Führung" / explications par les employés du musée d'un intérêt purement local.

I. Les inscriptions sont rédigées en hongrois, mais autant que possible les traductions en langues étrangeres /allemandes et françaises/ y sont ajoutées. Trop d'inscriptions seraient encombrantes.

II. Le musée hongrois des Arts décoratifs a édité plusieurs catalogues. Le petit catalogue-guide correspond à peu près au type envisagé par les experts à l'usage des touristes. Il suit le système cronologique et des différantes techniques: /céramiques, tissus, meubles etc./ des collections, procédant salle par salle, énumérant les objets les plus importants et donnant quelques notes générales historiques et techniques sur lart décoratif. Le catalogue est accompagné de quelques planches et coûte si peu qu'il est accessible aux visiteurs les plus modestes.

Vegh
Musée hongrois des arts décoratifs
Unification des catalogues

Je classerais sous la catégorie des catalogues sommaires l'édition in-4° de notre catalogue général, illustré de 80 planches. Le texte un peu plus détaillé, suit le même ordre que le précédent. Ilexiste de ce catalogue une édition allemande . Ilest assez populaire et les étrangers l'achètent volontiers.

Les catalogues illustrés des expositions du Musée - expositions de tapis, de broderies, d'orfevreries, de livres, de montres, de porcelaines etc. /expositions souvent bornées aux collections du Musée / se rapprochent déja du type de catalogues scientifiques en ce qu'ils fournissent des renseignements aussi complets que possible sur une branche spéciale de l'art appliqué comme il est représenté au Musée, voire même dans le pays entier. Ces catalogues scientifiques spéciaux, très recherchés par les experts, sont souvent la source la plus authentiques de la documentation scientifique.

Ilest a souhaiter que les musées d'art appliqué publient le plus grand nombre possible de ces catalogues scientifiques ou publications spéciales, car c'est bien par ce moyen-là que les connaissences se propagent le mieux.

Pour les pays comme la Hongrie , où la langue nationale est inconnue aux visiteurs étrangers, la question se complique par la traduction des publications en langues étrangères. Dabord ,quelle langue faut-il adopter pour les traductions? Évidemment celle parlée par la plupart des étrangers qui viennent visiter le pays; ou bien la langue du pays avec lequel les relations scientifiques et artistiques les plus fréquentes sont entretenues. Aussi l'édition en langues étrangères des publications du musée est plus ou moins une question de finances . Dans les conditions précaires de nos musées il est bien difficile d'éditer des publications qui ne se vendent pas.

Quant à la méthode des catalogues scientifiques je crois que leur texte ne devrait pas dépasser les limites du stricte nécessaire, c'est à dire les indications les plus concises sur le matériel, la tchnique, la provenance, /auteur, marque/ les dimensions, bibliographie, couleurs etc. des

IX., ÜLLŐI-UT 33—37. BUDAPEST,
TELEPH. József 5—97.

objets décrits. De bonnes illustations remplacent avantageusement toute déscription. Plus un catalogue est compendieux, plus il est maniable . D'ailleurs il n'existe pas de catalogue aussi complet qu'un rechercheur y trouverait tout ce qui l'intéresse. Le travail énorme et les frais considérables qui résulteraient de la rédaction des catalogues scientifiques universels ne serait pas en proportion avec l'utilité de telles publications et les quelques dates dont un spécialiste pourrait avoir besoin se perderaient dans le maquis des détails dont personne ne voudrait se servir. Les renseignements précis qui importent aux savants spécialistes pourront se trouver dans les inventaires manuscrits des musées qui sont toujours à la disposition des rechercheurs.

3. C est par les publications spéciales en forme de livre ou dans les revues que la connaissace des objets conservés dans les collections des musées est le mieux propagée. Si quelqu'un veut se renseigner sur l'ivoire les tapis, l orfévrerie, il n'a qu à feuilleter l'un ou l'autre des "standard-work" sur ces sujets pour se rendre compte quel objet important de ce genre se trouve dans n'importe quel musée du monde. Les catalogues des musées sont souvent moins accessibles et certainement plus difficiles à étudier que les ouvrages spéciaux. S'il s'agit d'un objet inconnu aux savants, il le restera toujours, perdu dans les ténèbres d'un catalogue scientifique trop complet tandisqu'un article bien écrit dans une revue répendue pourra le rendre célèbre.

L'unifiquation des catalogues des musées, à mon avis, est irréalisable. Je ne vois pas de nécéssité à les unifier, ni les moyens par lesquels on pourrait arriver à ce but contestable. Comme vous dites dans votre questionnaire, beaucoup de musées - je dirais même tous les musées importants - possèdent des catalogues bien rédigés qu'il serait difficile et même impossible de modifier selon un modèle uniforme. Les catalogues sont basés sur le

système des inventaires établi depuis trop longtemps pour pouvoir être changé sans beaucoup d'inconvénients et un excès de travaux auxquels le personnel des musées ne suffirait pas. En outre le résultat serait encore douteux, car ces travaux scientifiques ne pourraient être accomplis que par des rédacteurs plus ou moins érudits, avec des frais plus ou moins grands, de sorte que l'unité ne serait jamais complète et le catalogue restera toujours ce qu il doit nécéssairement être par la diversité des pays, des musées, du but spécial de leur collection: un ouvrage individuel, conforme non pas à un modèle uniforme, mais au caractère spécial de la collection qu'il décrit. Les anciennes collections assemblées au courant des siècles passés sont naturellement tout autrement organisées que celles de l'Amérique par exemple. Le Nordiska Museet et les collections du Vatican n'ont rien en commun qui justifierait l'unification de leurs catalogues. Cette unification ne servirait qu'à obscurcir au lieu de souligner la diversité des collections.

Mais chaque employé du musée connait /ou devrait connaître/ la méthode courante de décrire un objet, de donner les dates importantes, les abréviations ou signes conventionnels, de sorte que les catalogues des pays civilisés ne diffèrent, quant à leur méthode scientifique, que par des nuances rendues inévitables par le caractère de la collection décrite. Ces différences n'entravent nullement les recherches scientifiques: il serait donc inutile de vouloir les éliminer. Que le catalogue soit rédigé par ordre chronologique ou alphabétique, importe peu, pourvu qu'il soit bien rédigé.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués

Le Directeur du Musée Hongr. des Arts décoratifs

Jules de Végh

11 Catalogue du Musée
à M. Lebrun

Stockholm le 23 janvier 1929.

STATSSEKRETERAREN

G XXIII 47

f. d. M. A III 30

26 JANV 1929 ~ 014,111
Répondu le

Monsieur le Directeur,

1 En réponse à votre circulaire du 12 janvier concernant l'unification de catalogue des musées dans les pays différents j'ai l'honneur de vous faire parvenir la lettre ci jointe de M. A. Gauffin, directeur en chef du Musée national, Stockholm, dans laquelle se trouve son avis au sujet en question.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma haute considération

Börje Knös

Indexé A :
Comm. nat. Hors
Paris
Unification des catalogues.

Nationalmuseum
Stockholm

22 jan.1929.

Monsieur le Directeur,

Institut International de Coopération Intellectuelle,

Paris.

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre circulaire du 12 janvier conçernant l'unification de catalogue des musées dans les pays différents, j'ai l'honneur de vous faire part de mon avis.

Je trouve que les trois types de catalogues nommés par vous (catalogues-guides, catalogues-sommaires, catalogues-scientifiques) correspondent bien aux besoins des différentes categories de visiteurs.

Quant aux autres questions que vous avez bien voulu m'adresser - voici mon avis.

Question 1. Oui.

" 2. et 3. En réponse à ces deux questions je vous envoie ici notre dernier catalogue "Collection de peintures du Musée National". Je ne crois pas possible ou pratique de chercher à trouver un ou plusieurs notices-types pour tous les musées de la même catégorie, les types déjà existant dans les musées différents étant les resultats du besoin et de la capacité (au point de vue économique et scientifi-

que) de chaque musée.

Il me paraît que tous les indications (abbréviations ou signes conventionels), désirables se trouvent déjà dans les catalogues rédigés par des experts. Les abbréviations sont nommées dans chaque catalogue et sont déjà à peu près les mêmes pour les pays différents. Je ne vois pas bien quels signes conventionnels il faudrait encore leur ajouter.

Il serait très utile si l'on pouvait s'unir pour l'adoption du système métrique pour les mesures.

Question 5. Quant au format du catalogue je ne trouve pas une unification nécessaire. Il est désirable que le catalogue puisse entrer dans une poche ordinaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Hch Gauffin

Directeur en chef du Musée national

Stockholm

5278-C
aa

17 JANV 1929

~~16 JAN 1929~~

G.XXIII.47

RD/SW- 13714

Madame W. Cichowicz,
pl. Wolnosci 18
P O Z N A N

Madame,

M. Destrée, Président du Bureau de l'Office International des Musées m'a transmis votre lettre du 4 janvier dernier.

L'Office International des Musées s'occupe, depuis longtemps déjà, de rechercher les procédés d'unification des catalogues de musées. Il a fait à ce sujet une enquête dont les résultats seront définitivement soumis au Comité Consultatif d'Experts qui se réunira le 8 février prochain. Ce Comité pourra, en connaissance de cause, rédiger des recommandations que je ne manquerai pas de vous faire parvenir.

Je vous signale, d'autre part, que la revue de l'Office des musées MOUSEION, a publié, depuis un an, des travaux nombreux sur ces questions. Je vous ferai parvenir le numéro de décembre dans lequel vous trouverez une longue étude qui vous intéressera certainement.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Chef de la Section
des Relations Artistiques,

RD

(R. DUPIERREUX)

Index
Cichowicz
Musée Ethnographique, Poznań

Comment vérifier

cet envoi de

monsieur ?

par A. Lebrun

Archives

Ajouter sur la lettre de la circulaire C.L. 3 - 1929 (C - XXIII - 47) aux commissions nationales les pays suivants :

√ Allemagne
√ Norvège
√ Hongrie
√ Tchécoslovaquie
√ Espagne
√ Grèce
√ Danemark

SOCIÉTÉ DES NATIONS
INSTITUT INTERNATIONAL
DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

LEAGUE OF NATIONS
INTERNATIONAL INSTITUTE
OF INTELLECTUAL CO-OPERATION

Téléphone : LOUVRE { 34-35 / 66-15
Adresse Télégraphique : INTELLECTI-111-PARIS
Paris (1er), 2, Rue de Montpensier (Palais-Royal)

Toute réponse doit être adressée au Directeur

RD/RA - 10-1-29
Dans la réponse prière de rappeler
G. XXIII. 47

12 JAN 1929

C.L. 3. 1929

Lettre envoyée aux Commissions Nationales de Coopération Intellectuelle

- ✓ de France
- ✓ Suède
- ✓ Pologne
- ✓ Pays-Bas
- ✓ Italie
- ✓ Belgique
- ✓ Autriche
- ✓ Etats Unis d'Amérique.

Allemagne
Espagne
Hongrie
Tchécoslovaquie
Espagne
Grèce
Danemark.

Monsieur le Président,

Le Bureau de l'Office International des Musées, organe de l'Institut International de Coopération Intellectuelle, se conformant aux résolutions prises au cours de leur dernière session par la Sous-Commission des Lettres et des Arts et la Commission de Coopération Intellectuelle, a décidé que l'enquête relative à un projet d'unification de catalogues de musées commencée en 1927 devait être poursuivie.

Le Bureau a estimé qu'il convenait cependant de limiter cette enquête dans chaque pays à un nombre restreint de conservateurs appartenant à des musées ou à des Sections de Musées dont il a dressé la liste comme suit :

1°- peinture
2°- sculpture ancienne
3°- sculpture moderne
4°- arts décoratifs
5°- arts populaires

Il a souhaité que cette enquête fût poursuivie par l'entremise des Commissions Nationales de Coopération Intellectuelle et a émis l'espoir que les réponses parviendraient en temps utile pour être soumises à la conférence consultative d'experts qui se réunira le 8 février prochain.

L'Office International des Musées a établi à l'intention des Commissions Nationales de Coopération Intellectuelle un projet de lettre que nous nous permettons de vous envoyer, sous ce pli. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir vous charger de mener cette enquête dans votre pays auprès des personnalités dont la consultation vous paraîtra désirable, en vous inspirant des indications qui vous ont été données ci-dessus.

Au cours de la première consultation les personnalités suivantes de votre pays ont été interrogées et nous ont adressé des réponses :

Veuillez agréer, Monsieur le Président, avec mes vifs remerciements, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Directeur,

C.L. 3. 1929 -
Annexe A.

12 JAN 1929

Monsieur le Conservateur,

La Commission internationale de Coopération intellectuelle de la Société des Nations a envisagé les moyens de faciliter aux visiteurs, aux chercheurs et aux savants la connaissance des oeuvres exposées dans les Musées d'art de tous les pays. Elle a chargé l'Institut de Coopération intellectuelle, par son Office international des Musées, d'examiner notamment s'il ne serait pas désirable que des méthodes identiques fussent adoptées pour la rédaction et la publication des catalogues de musées situés dans des pays différents mais relatifs à une même catégorie d'oeuvres et d'objets. Il va sans dire que ni la Commission ni l'Office des Musées n'ont eu l'intention d'imposer un type de catalogue aux musées qui en sont pourvus déjà et qui en possèdent d'ailleurs d'excellents, mais que l'un et l'autre ont voulu simplement suggérer un modèle uniforme aux musées qui n'ont pas de catalogue ou qui projettent d'en faire des éditions nouvelles et revisées.

Une réunion d'experts, convoquée par l'Institut international, est arrivée, en janvier 1927, à la conclusion qu'il serait utile d'une manière générale, que trois types de catalogues (catalogues-guides, catalogues-sommaires, catalogues scientifiques) correspondant aux besoins des différentes catégories de visiteurs, fussent mis à la disposition du public.

L'Office des Musées a poursuivi, au cours de l'année 1927 une enquête auprès d'un nombre limité de conservateurs de collections publiques. Son Bureau a estimé que cette enquête devait être poursuivie, de façon à grouper tous les éléments d'une

résolution dont le projet sera soumis au Comité Consultatif d'experts qui se réunira le 8 février prochain.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous donner votre opinion à ce sujet, en répondant, notamment aux questions suivantes :

1°- Considérez-vous comme possible et désirable que, dans tous les musées, soient adoptés les trois types de catalogues énumérés ci-dessus ?

2°- Comment envisagez-vous la rédaction de chacun de ces catalogues, en ce qui concerne votre spécialité ?

3°- Quelle méthode de classement dans les catalogues préconisez-vous pour les notices relatives aux oeuvres et objets dont vous assurez la conservation ?

4°- Croyez-vous possible l'établissement d'une ou de plusieurs notices-types adoptables par tous les musées d'une même catégorie pour les oeuvres et objets ou pour des groupes de ces oeuvres et objets? Croyez-vous possible l'utilisation dans tous les pays et quelle que soit la langue adoptée pour la rédaction des catalogues, de certaines indications, abréviations ou signes conventionnels, de manière à faciliter la diffusion et la compréhension des renseignements publiés? Voudriez-vous en donner quelques exemples ?

5°- Quelles méthodes d'unification conseilleriez-vous pour la publication des catalogues de musées concernant votre spécialité (format, typographie, illustration) ?

Il va de soi qu'en dehors de ces questions sur lesquelles l'attention de l'Office International des Musées a été attirée par ses correspondants, nous vous serons reconnaissants de nous exposer toutes les suggestions qui vous paraîtraient opportunes dans l'ordre des idées auxquelles nous venons de faire allusion. Votre réponse sera publiée, si vous voulez bien nous y autoriser,

dans la Revue MOUSEION, bulletin de l'Office International des Musées ; elle figurera d'autre part, au dossier qui sera soumis au Comité Consultatif d'experts chargé de l'examen de ce problème de muséographie.

Veuillez agréer, Monsieur le Conservateur, l'assurance de nos sentiments très distingués.

SOCIÉTÉ DES NATIONS
INSTITUT INTERNATIONAL
DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

LEAGUE OF NATIONS
INTERNATIONAL INSTITUTE
OF INTELLECTUAL CO-OPERATION

Téléphone : LOUVRE { 34-35 / 66-15
Adresse Télégraphique : INTELLECTI-111-PARIS
Paris (1er), 2, Rue de Montpensier (Palais-Royal)

Toute réponse doit être adressée au Directeur

Dans la réponse prière de rappeler
G. XXIII. 47

(9.1.29)

C.L. 3. 1929

Monsieur le Président,

Le Bureau de l'Office International des Musées, organe de l'Institut International de Coopération Intellectuelle, se conformant aux résolutions prises au cours de leur dernière session par la Sous-Commission des Lettres et des Arts et la Commission de Coopération Intellectuelle, a décidé que l'enquête relative à un projet d'unification de catalogues de musées commencée en 1927 devait être poursuivie.

Le Bureau a estimé qu'il convenait cependant de limiter cette enquête dans chaque pays à un nombre restreint de conservateurs appartenant à des musées ou à des Sections de Musées dont il a dressé la liste comme suit :

1°- peinture
2°- sculpture ancienne
3°- sculpture moderne
4°- arts décoratifs
5°- arts populaires

Il a souhaité que cette enquête fût poursuivie par l'entremise des Commissions Nationales de Coopération Intellectuelle et a émis l'espoir que les réponses parviendraient en temps utile pour être soumises à la conférence consultative d'experts qui se réunira le 8 février prochain.

Index

Circulaires
Unification de catal.

L'Office International des Musées a établi à l'intention des Commissions Nationales de Coopération Intellectuelle un projet de lettre que nous nous permettons de vous envoyer, sous ce pli. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir vous charger de mener cette enquête dans votre pays auprès des personnalités dont la consultation vous paraîtra désirable, en vous inspirant des indications qui vous ont été données ci-dessus.

Au cours de la première consultation les personnalités suivantes de votre pays ont été interrogées et nous ont adressé des réponses :

Veuillez agréer, Monsieur le Président, avec mes vifs remerciements, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Directeur,

C.L. 3. 1929 -
Annexe A.

Monsieur le Conservateur,

La Commission internationale de Coopération intellectuelle de la Société des Nations a envisagé les moyens de faciliter aux visiteurs, aux chercheurs et aux savants la connaissance des oeuvres exposées dans les Musées d'art de tous les pays. Elle a chargé l'Institut de Coopération intellectuelle, par son Office international des Musées, d'examiner notamment s'il ne serait pas désirable que des méthodes identiques fussent adoptées pour la rédaction et la publication des catalogues de musées situés dans des pays différents mais relatifs à une même catégorie d'oeuvres et d'objets. Il va sans dire que ni la Commission ni l'Office des Musées n'ont eu l'intention d'imposer un type de catalogue aux musées qui en sont pourvus déjà et qui en possèdent d'ailleurs d'excellents, mais que l'un et l'autre ont voulu simplement suggérer un modèle uniforme aux musées qui n'ont pas de catalogue ou qui projettent d'en faire des éditions nouvelles et revisées.

Une réunion d'experts, convoquée par l'Institut international, est arrivée, en janvier 1927, à la conclusion qu'il serait utile d'une manière générale, que trois types de catalogues (catalogues-guides, catalogues-sommaires, catalogues scientifiques) correspondant aux besoins des différentes catégories de visiteurs, fussent mis à la disposition du public.

L'Office des Musées a poursuivi, au cours de l'année 1927 une enquête auprès d'un nombre limité de conservateurs de collections publiques. Son Bureau a estimé que cette enquête devait être poursuivie, de façon à grouper tous les éléments d'une

résolution dont le projet sera soumis au Comité Consultatif d'experts qui se réunira le 8 février prochain.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous donner votre opinion à ce sujet, en répondant, notamment aux questions suivantes :

1°- Considérez-vous comme possible et désirable que, dans tous les musées, soient adoptés les trois types de catalogues énumérés ci-dessus ?

2°- Comment envisagez-vous la rédaction de chacun de ces catalogues, en ce qui concerne votre spécialité ?

3°- Quelle méthode de classement dans les catalogues préconisez-vous pour les notices relatives aux oeuvres et objets dont vous assurez la conservation ?

4°- Croyez-vous possible l'établissement d'une ou de plusieurs notices-types adoptables par tous les musées d'une même catégorie pour les oeuvres et objets ou pour des groupes de ces oeuvres et objets? Croyez-vous possible l'utilisation dans tous les pays et quelle que soit la langue adoptée pour la rédaction des catalogues, de certaines indications, abréviations ou signes conventionnels, de manière à faciliter la diffusion et la compréhension des renseignements publiés? Voudriez-vous en donner quelques exemples ?

5°- Quelles méthodes d'unification conseilleriez-vous pour la publication des catalogues de musées concernant votre spécialité (format, typographie, illustration) ?

Il va de soi qu'en dehors de ces questions sur lesquelles l'attention de l'Office International des Musées a été attirée par ses correspondants, nous vous serons reconnaissants de nous exposer toutes les suggestions qui vous paraîtraient opportunes dans l'ordre des idées auxquelles nous venons de faire allusion. Votre réponse sera publiée, si vous voulez bien nous y autoriser,

dans la Revue MOUSEION, bulletin de l'Office International des Musées ; elle figurera d'autre part, au dossier qui sera soumis au Comité Consultatif d'experts chargé de l'examen de ce problème de muséographie.

Veuillez agréer, Monsieur le Conservateur, l'assurance de nos sentiments très distingués.

SOCIÉTÉ DES NATIONS
INSTITUT INTERNATIONAL
DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

LEAGUE OF NATIONS
INTERNATIONAL INSTITUTE
OF INTELLECTUAL CO-OPERATION

Téléphone : LOUVRE { 34-35 / 66-15
Adresse Télégraphique : INTELLECTI-111-PARIS
Paris (1er), 2, Rue de Montpensier (Palais-Royal)

Toute réponse doit être adressée au Directeur

Please quote
Ref.N° G.XXIII.47
in reply.

G.L. 3. 1929

Sir,

The Executive of the International Museums' Office, attached to the International Institute of Intellectual Co-operation, in accordance with the resolutions adopted at the last meetings of the Sub-Committee on Arts and Letters and of the Committee on Intellectual Co-operation respectively, decided that the enquiry concerning the proposed standardisation of museum catalogues, set on foot in 1927, should be continued.

The Executive was of opinion that it would be advisable to restrict this enquiry in each country to a small number of curators belonging to museums, or sections of museums, devoted to:

1) Painting,
2) Ancient sculpture,
3) Modern sculpture,
4) Decorative arts,
5) Popular arts.

It desired that this enquiry be conudcted by the National Committees on Intellectual Co-operation, and expressed the hope that the replies would be received in good time so as to be submitted to the advisory meeting of experts to be held on February 8th,1929.

We are enclosing the draft text of a letter which the International Museums' Office proposes to address to the National

.....

Committees on Intellectual Co-operation. We should be much obliged if you would kindly undertake to carry out this enquiry in your country, on the above-mentioned lines, among those authorities whose opinion, in your estimation, would be important for our purposes.

In the course of the first investigation the following were applied to in your country and have replied:

Thanking you,

I am, Sir,

Yours truly,

Director.

Sir,

The International Institute of Intellectual Co-operation of the League of Nations has examined the means by which information concerning works of art in the museums of various countries, might be made more accessible to visitors, research workers and scholars. The Institute of Intellectual Co-operation was therefore instructed to enquire, through the instrumentality of its International Museums' Office, whether it would not be desirable that uniform methods should be adopted in compiling and publishing catalogues dealing with the same category of objects in museums situated in different countries. Neither the Committee nor the Museums'Office, of course, ever intended to force a certain type of catalogue on museums which are already well equiped with such manuals, and quite excellent in their way. Both bodies merely aimed at suggesting a uniform model to museums which have no catalogues, or intend to bring out new or revised editions of their old catalogues.

A meeting of experts convoked by the International Institute in January 1927, arrived at the conclusion that it would, in general, be advisable to have three types of catalogues corresponding to the various requirements, for the use of the public visiting museums:

1) General guides,
2) Abridged catalogues,
3) Scientific catalogues.

The Museums' Office conducted an enquiry among a small number of curators of public collections in 1927, and the Executive of the Office was of opinion that this enquiry should be continued, so as to obtain adequate material on which to base a draft resolution for the consideration of the Advisory Committee of Experts at

....

their meeting on February 8th 1929. We should, therefore, be much obliged if you would kindly reply to the following questions so that we may have the benefit of your opinion on this subject:

1) Do you believe that it would be feasible and desirable to adopt the three above-mentioned types of catalogues in all museums?

2) On what lines would you propose to compile such a catalogue for your special department?

3) What methods of catalogue classification would you recommend in dealing with the objects under your care?

4) Do you believe that it would be possible to formulate one or more model notices to be used by all museums of the same type in dealing with similar objects or groups of objects? Do you believe that it would be possible to employ certain expressions, abreviations or signs in all countries, irrespective of the language used in compiling the catalogues?

5) What methods would you adopt in standardising museum catalogues for your special type of museum (form, typography, illustrations)?

Apart from these points to which our correspondents have drawn attention, we should be very glad to consider any other suggestions which you may have to make in connection with this matter. We hope you will authorise us to publish your reply in "Mouseion", the official organ of the International Museums' Office; it will be filed with the other documents which we intend to submit for consideration to the Advisory Committee of Experts on problems of museography.

Yours very truly,

9. XII. 47

TOWARZYSTWO LUDOZNAWCZE w POZNANIU
– DZIAŁ ETNOGRAFICZNY –
W MUZEUM WIELKOPOLSKIEM ~~AL. MARCINKOWSKIEGO 9.~~

Obce rzeczy wiedzieć – dobrze jest – swoje, obowiązek.

Pologne

Poznań, pl. Wolności 18
tel 3502 i 5502.

13 JANV 1929 N. 13.714
Répondu le 16/1/29

le 4.I.29.

G.

Monsieur

je viens de lire dans le Figaro du 1er janvier d'une assemblée de membres de l'Office international des musées où a parlé d'un catalogue présenté et rédigé conformément aux exigences récentes. Vu que je suis en train de préparer un nouveau catalogue pour notre musée ethno-

Adressé à: Musée d'Ethnographie
Publication des Catalogues

graphique, je vous serais très obligée si vous vouliez bien m'envoyer un exemplaire - modèle et me donner indications nécessaires.

Je vous prie Monsieur d'excuser ma liberté de vous écrire et d'agréer mes sentiments distingués

Mlle Wiesława Cichowicz

Co-fondatrice et conservateur du Musée Ethnographique

Postkarte.

Carte postale. Karta pocztowa.

dito.

Tow. Lud. w Poznaniu.

Kajetan Kościński, Poznań.

Szafa i talerze bamberskie.

CARTOLINA POSTALE
POCZTOWKA — POSTKARTE
CARTE POSTALE

Nášl. wzbronione. - Tow. Ludozn. w Poznaniu
Dział szlachecki

PAS SŁUCKI.
CEINTURE POLONAISE

Dar Margr. Maryi Capranica

Postkarte.

Karta pocztawa.

Towarzystwo Ludoznawcze w Poznaniu.
Nakładownictwo wzbronione.

Kajetan Kościński, Poznań.

54946

Chata wielkopolska

Wnętrze chaty

Collection du musée Ethnogr.
fondé par Mme H. de W.
Cichowicz à POZNAŃ.

S. E. I. P.

SOCIÉTÉ D'ÉDITION ET D'IMPRESSION
PHOTOMÉCANIQUE
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 150.000 FRANCS

R.C.SEINE.234.091-B

103, RUE DU FBG ST-HONORÉ
PARIS (8e)

TÉLÉPH. : ÉLYSÉES 04-51

15 JANV 1929 N° 13,844
Répondu le

G. D.

Le 13 Décembre 1928.

Monsieur,

Nous avons lu avec une très grande attention l'article que vous avez fait paraitre dans la revue "MOUSEION", organe de l'Institut de Coopération Intellectuelle, - sur "l'Enseignement dans les Musées Américains.

Nous avons été frappés par l'ensemble des moyens mis à la portée du public pour l'étude des oeuvres d'art, mais la grosse difficulté, évidemment - au point de vue éducatif - est de prévenir immédiatement le visiteur de l'entrée nouvelle au fond d'un département d'un livre ou d'un objet d'art nouveau.

En admettant qu'en ce qui concerne la confection des catalogues de bibliothèques ou de musées, vous employiez le système des fiches, nous nous permettons de vous signaler que nous avons mis au point un procédé qui permet de ne pas passer par l'imprimeur et qui donne, au fur et à mesure, des pages où les fiches sont reproduites et une fois reliées constituent un prè-catalogue que l'on peut ensuite remettre à l'imprimeur.

Vous trouverez sous pli séparé, une de ces pages préparatoires à un catalogue dont on se sert dans plusieurs bibliothèques de Paris et qui ont l'avantage d'être mises à la disposition du public dès la rédaction de la fiche. Nous serions très heureux si vous étiez intéressé par notre idée et nous pourrions exécuter en France, pour vous, des reproductions de dessins, fiches, documents, imprimés ou manuscrits dans les bibliothèques ou musées. Nous vous envoyons d'ailleurs la reproduction d'une Charte du XIIIe siècle, une partie d'un manuscrit d'un auteur moderne et la reproduction d'un dessin.

Nous serions heureux si vous vouliez bien accorder toute votre attention à notre envoi et surtout nous interroger.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur, à nos sentiments très distingués.

l'UN des GERANTS:

Monsieur Laurence Vail COLEMAN.